VIVRE À
Angers
MENSUEL N°298 | 1,22 €
FEVRIER 2006

12 la VILLE
Priorité logement

8 au CONSEIL
BUDGET DE LA VILLE : QUELLES ORIENTATIONS POUR 2006 ?

24 le MAG
EXPOSITION : HANS HARTUNG AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

31 le GUIDE
DÉCOUVREZ LE CENTRE DE TRI POSTAL AVEC *MADE IN ANGERS*

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

RENDEZ-VOUS : préparez le carnaval du 1er avril [4]
ZOOM : renforcement des murs antibruit sur l'A11 [5]
COUP DE CHAPEAU : Jo Bithume, centre national des arts de la rue [6]
À SUIVRE : le 11 mars, trophée robotique au parc-expo [7]

> AU CONSEIL

Budget : les orientations pour 2006 [8]
Débat : les principales interventions [9]
Bilan encourageant pour les conseils consultatifs de quartier [10]

> LA VILLE

Le logement, priorité pour la Ville [12]
Plus 5 000 logements d'ici à 2010 [14]
Îlot Desjardins, le projet se précise [17]

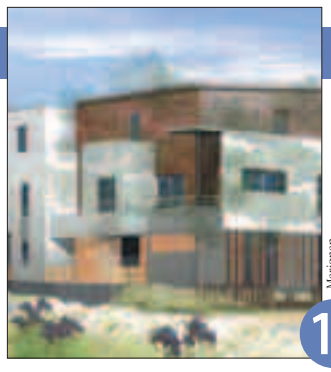
Marignan
12

> LES QUARTIERS

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD : le maire rencontre les habitants [18]
VERNEAU, CAPUCINS : restructuration à la maison de quartier [20]
BELLE-BEILLE : exposition florale à l'institut national d'horticulture [22]
DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE : la cité Abel-Chantreau se rénove [23]

> LE MAG'

Hommage à Hans Hartung
L'Objecteur, de Vinaver, vu par Claude Yersin [25]
Le musée au féminin [26]
La Taverne aux poètes fête ses 40 ans [27]
L'agenda [28]

24

> LE GUIDE

31

Découvrez le centre de tri avec *Made in Angers*
Jacques Evers, photographe [32]
Les jeux d'esprit font leur festival [33]

ÉDITORIAL

Le logement, première des solidarités

Parce que les modes de vie des Français ont changé, parce que l'espérance de vie s'allonge de façon positive, notre pays n'offre plus assez de logements. Les premiers touchés sont les jeunes et les ménages des classes moyennes. Angers n'échappe pas à la règle, malgré un nombre de logements sociaux parmi les plus élevés de France. Lorsqu'ils cherchent un logement, pour le louer ou l'acheter, de plus en plus d'Angevins sont contraints d'aller habiter loin de leur ville, où ils travaillent, où leurs enfants vont à l'école, où ils se divertissent.

Cadre de vie, temps de transport, accès aux services de la ville, à la culture : en augmentant les distances, l'étalement urbain éloigne des infrastructures de service, creuse les écarts, installe les disparités.

La situation actuelle du logement est moralement inacceptable, socialement injuste, écologiquement intenable et économiquement dangereuse. Il nous faut aujourd'hui réhabiter la ville.

Réhabiter la ville, c'est conquérir de nouveaux espaces urbains, c'est offrir le choix aux Angevins qui le souhaitent d'habiter en première couronne, c'est habiter autrement. C'est le sens des initiatives de la municipalité en faveur du logement.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Julien **Rebillard** • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique (Laurent **Beaumont**) & maquette (Olivier **Monnier**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2006 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 20 FÉVRIER. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 20 MARS.
POUR CONTACTER LA RÉDACTION : 02 41 05 41 31 OU JOURNAL@VILLE.ANGERS.FR

RENDEZ-VOUS

Carnaval : appel à participer

Thierry Bonnet

Amener le plus possible d'Angevins à se joindre au carnaval, le 1er avril. Et pas seulement les habitants des quartiers traditionnellement impliqués [1]. Telle est l'ambition du collectif organisateur. Pour cela, les maisons de quartier lancent un appel à projets. Les idées sélectionnées – déguisement, caravane décorée, fanfare amateur, majorettes fantaisie… – bénéficieront d'un coup de pouce financier, d'un soutien technique et d'un conseil artistique.

C'est la grande nouveauté de cette seizième édition qui se prépare sur le thème des vacances. Autre atout pour en faire une réussite : le local mis à disposition par la Ville, rue Albéric-Dubois, où les maisons de quartier peuvent désormais stocker et fabriquer leurs structures. Un atelier interquartiers de fabrication de marionnettes géantes va même s'y implanter tandis que les Ateliers Gaubourgs, installés sur le même site, vont désormais être associés au carnaval.

Cette année encore, l'événement bénéficiera d'un véritable projet artistique, coordonné par la compagnie Lez'arts vers… Des ateliers gratuits ouverts à tous sont organisés dès maintenant dans tous les quartiers et en mars plusieurs rendez-vous sont déjà prévus : maquillage, danse brésilienne, fanfare et danse orientale.

Pour donner un avant-goût de carnaval aux Angevins, la compagnie Lez'arts vers… les invite à des rendez-vous ludiques en centre-ville. Il s'agit de venir habillé en vacancier, avec éventuellement des accessoires (dates ci-dessous) [2].

Quant au carnaval, le 1er avril, le départ du défilé se fera en début d'après-midi, place de la Visitation. ■

Contact, Nicolas Bidet, de Lez'arts vers…, au 06 28 06 02 13.

(1) Lac-de-Maine, Saint-Léonard - Madeleine - Justices, centre-ville, Belle-Beille, Verneau - Capucins, Doutre - Saint-Jacques et, nouveau venu cette année, Monplaisir.

(2) Samedi 18 mars, de 15 h à 17 h, place de la République, ambiance plage, n'oubliez pas vos boules de pétanque en plastique, parasol, ballon… Mercredi 22, même lieu même heure, sports d'hiver, avec combinaison de ski, luge, matériel d'escalade… Reprise place du Pilori, aux mêmes heures, thème sports d'hiver le 25 mars, ambiance plage le 29.

NOUVEAU

Quatre agences pour Angers Habitat

Thierry Bonnet / Architecte : Logerais

Le 24 janvier, inauguration de l'agence Angers-Habitat des Deux-Rives…

Thierry Bonnet / Architecte : Atelier Ruelle

… puis de l'agence des Deux-Lacs.

L'office HLM Angers Habitat a ouvert deux premières agences de proximité dans les quartiers : Les Deux-Lacs et Les Deux-Rives. Celle des Deux-Roses suivra en mars, puis en juin celles des Deux-Croix. Désormais, locataires et demandeurs de logement trouvent au guichet des agences tous les services précédemment offerts au siège rue de la Rame. Les agents de proximité, quant à eux, demeurent les interlocuteurs privilégiés au quotidien dans chaque groupe d'habitations. Pour le personnel d'Angers Habitat, cette opération représente également un grand changement puisque la moitié des deux cent quarante employés travaillent désormais dans les quartiers. ■

- Les Deux-Rives (centre-ville, Doutre, Verneau, Capucins), 31, bd Clémenceau.
- Les Deux-Lacs (Lac-de-Maine et Belle-Beille), 3 bis, rue Pierre-Gaubert.
- Les Deux-Roses (Roseraie) ouvre le 1er mars rue André-Maurois.
- Les Deux-Croix (Monplaisir, Grand-Pigeon, Justices, Saint-Léonard) ouvre le 1er juin, boulevard des Deux-Croix.

LE CHIFFRE

700 places

seront disponibles dans le nouvel amphi de la faculté de médecine en cours de construction. Il devrait être opérationnel pour la rentrée universitaire d'octobre et permettra d'accueillir tous les étudiants de première année, actuellement disséminés dans plusieurs salles. Coût des travaux : 3,5 millions d'euros, pris en charge par l'État, la Région, le Département, Angers Loire Métropole et l'université d'Angers.

ZOOM

Protections phoniques renforcées sur l'A11

Alors que le chantier du contournement nord se poursuit, Cofiroute engage des travaux de protection phonique sur l'A11, entre l'échangeur des Gatignolles et l'arrivée à Angers, côté Saint-Serge. Il s'agit de réduire les nuisances aux riverains et d'anticiper le passage de l'autoroute à deux fois trois voies. *"50 000 véhicules circulent quotidiennement sur l'A11 à ce niveau,"* confirme Gérard Baron, de la direction départementale de l'Équipement (DDE).

"Réhabilitation et prolongement d'écrans existants, pose de nouvelles protections et de merlons de terre…, l'objectif est de descendre sous les seuils de bruit maximums de 60 dB (décibels) le jour et 55 dB la nuit", explique Marianne Sénéchal, de Cofiroute. Actuellement, un maximum de 65 dB a été relevé sur un des vingt-huit sites de mesures.

Le premier chantier démarre dans le sens Paris-Nantes, au niveau de la Cerclère. 452 m de protection en béton de bois sur une hauteur moyenne de 3 m seront installés jusqu'à l'usine Protec Métal.

Suivront la réhabilitation et le prolongement des écrans existants de l'autre côté, sens Nantes-Paris : 388 m d'écran sur 3 m de hauteur avec une partie translucide au niveau de l'usine Scania. L'écran de Monplaisir sera quant à lui réparé et rehaussé d'éléments métalliques absorbants. D'une longueur de 526 m, il atteindra par endroits 4,60 m de hauteur. Au niveau d'Éventard, les merlons et écrans de bois seront repris sur plus de 1 000 m et complétés par endroits d'alvéoles piégeant les sons. Pour finir, une protection temporaire sera installée auprès de l'échangeur des Gatignolles, dont la configuration devrait être modifiée à l'horizon 2013. Ces travaux devraient s'étaler sur dix mois environ. ■

Thierry Bonnet

Sylvain Crèvecœur

Chantier… ralentir !

Les automobilistes sont invités à réduire considérablement leur vitesse à l'approche des chantiers ; elle est limitée à 70 km/h. *"La sécurité des agents est directement en cause,* souligne Éric Henry, responsable sécurité routière à la DDE. *Des contrôles de vitesse devraient d'ailleurs être réalisés".*

À NOTER

Une cinquantaine de lycéens de Bergson se sont rendus en Pologne en février afin de visiter les camps d'Auschwitz et Birkenau. Cette initiative de l'historien angevin Alain Jacobzone est menée chaque année depuis douze ans Pierre Velon, directeur de l'École supérieure des beaux-arts d'Angers depuis 1983, a pris sa retraite fin janvier Bertrand Chataîgnier, directeur de la Régie de quartiers depuis l'automne 2004, quitte Angers. Il est remplacé par Sophie Sauvorel, chef de projet contrat de ville à Paris Michel Bonneau, créateur de l'institut de maintenance immobilière et sécurité - études supérieures de tourisme et d'hôtellerie (Esthua) à l'université d'Angers, en cède la direction à Philippe Viollier, enseignant Dans le cadre de la prévention contre la grippe aviaire, les oiseaux des parcs municipaux ont été transférés dans des bassins couverts pour quatre mois, jusqu'à la fin du passage des migrateurs

DERNIÈRE MINUTE

Un Delacroix au musée

Paolo et Francesca, le célèbre tableau habituellement exposé au musée des beaux-arts, s'offre un petit tour au musée du Louvre, du 24 février au 15 avril, dans le cadre de l'importante rétrospective consacrée à Jean-Auguste Dominique Ingres. En échange, la Ville a obtenu de l'État le prêt d'un tableau d'Eugène Delacroix pour toute la durée de l'exposition. Le peintre est absent des collections du musée angevin. ■

Pierre David/musées d'Angers

Paolo et Francesca sera prêté au Louvre pour la rétrospective consacrée à Ingres.

ÉCHO

Premier hôpital certifié

Le CHU d'Angers est le premier de France à être certifié par la Haute Autorité en santé. Six experts ont étudié le fonctionnement du centre hospitalier dans quatre domaines : qualité des soins, gestion des risques, évaluation des pratiques et enjeux économiques. Sur plus de deux cents critères examinés, le CHU a obtenu la note maximale. Les experts ont par ailleurs relevé trois actions exemplaires : l'organisation des prélèvements d'organes, le fonctionnement du binôme pharmacien-médecin et la réflexion éthique. ■

LA PHOTO

Performance au CNDC

Le scénographe Nicolas Floc'h a réalisé une performance avec les étudiants chorégraphes du CNDC et ceux des beaux-arts de Nantes, le 7 février, au musée Jean-Lurçat. *50 box* se présentait comme une sculpture en cartons sans cesse réinterprétée par les danseurs. ■

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Création et diffusion de spectacles, école de cirque, programmation de manifestations, la compagnie Jo Bithume vient d'être labellisée "centre national des arts de la rue".

COUP DE CHAPEAU

Arts de la rue : Jo Bithume distingué

Le lieu de fabrique "La Paperie", de la compagnie Jo Bithume, vient d'être élevé au rang de "centre national des arts de la rue". Il n'en existe que dix en France, ainsi labellisés par le ministère de la Culture. Cette distinction est évidemment une reconnaissance du travail effectué par la compagnie depuis sa création à Angers en 1982. Composée d'une soixantaine d'artistes, comédiens, musiciens, techniciens, metteurs en scène… elle a plusieurs cordes à son arc : création et diffusion de spectacles, école de cirque, programmation de manifestations (Accroche-cœurs notamment), mais aussi accueil en résidence de compagnies et coproduction de leurs spectacles. Ce dernier volet devrait d'ailleurs directement bénéficier du label puisqu'une enveloppe annuelle de 50 000 euros viendra s'ajouter aux financements apportés par la direction régionale des Affaires culturelles, la Ville, la Région… *"Nous accueillons en résidence huit à dix compagnies par an. Nous ne ferons pas plus mais mieux, en permettant par exemple aux artistes d'être rémunérés pendant la période de création et, ainsi, atténuer un peu les problèmes liés au statut d'intermittent"*, explique Éric Aubry, de la compagnie. Les Angevins pourront à ce propos découvrir le travail de la compagnie "Remise à 9" actuellement en résidence, à l'occasion d'une "sortie de fabrique", fin février, à la Paperie. Par ailleurs, une plaquette Jo Bithume devrait être diffusée début mars dans les lieux culturels. ■

Jo Bithume : 02 41 66 58 58.

REVUE DE PRESSE

La recherche angevine à la Une

Les graines germent sur la glace. Cette découverte de chercheurs angevins n'a l'air de rien. Elle fait pourtant la Une du numéro de janvier de *Plant Physiology*, la très respectée revue internationale de l'*American Society of Plant Biologist*. Ce succès est dû à l'unité de physiologie moléculaire des semences[1] dirigée par David Macherel. Objectif : faire progresser la connaissance des mécanismes moléculaires qui

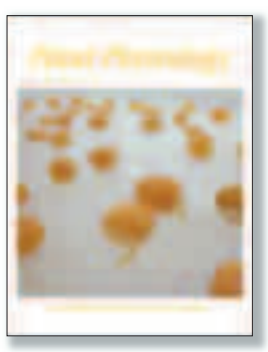

régissent la germination et la tolérance au stress des graines en vue d'en améliorer la qualité. Ces résultats pourraient avoir des applications agronomiques, biotechnologiques et industrielles : cultures tolérantes aux très basses températures et donc aux changements climatiques, utilisation des propriétés des protéines de stress pour la protection d'organismes à haute valeur ajoutée, notamment. ■

(1) Cette unité mixte de recherche regroupe l'université, l'institut national d'horticulture et l'institut national de recherche agronomique.

AGENDA SPORTIF

25 FEVRIER

Hockey sur glace
Angers / Grenoble, 18h30

Roller in line hockey
Angers / Bordeaux
20 h, salle Debussy

25 ET 26 FEVRIER

Ultimate
Championnat fédéral
journée, salle Bertin

28 FEVRIER

Tennis de table
Angers / Cergy-Pontoise
20 h, Jean-Moulin

3 MARS

Basket
ABC / Levallois,
20 h, Jean-Bouin

4 MARS

Football
SCO / Vannes,
20 h, Jean-Bouin

8 MARS

Handball
Angers Noyant / Montpellier
20 h, Jean-Bouin

11 MARS

Water-polo
Angers / Nantes
18 h - 21 h, Jean-Bouin

12 MARS

Volley-ball
SCO / Nantes Saint-Joseph
16 h, salle des Plantes

Kayak-polo
journée, lac de Maine

Tir à l'arc
9 h - 14 h, la Baumette

Water-polo
Angers / Le Mans - Angers/ Entente Bretagne Centre
14 h - 19 h, Jean-Bouin

Gymnastique rythmique
Finale de zone Ouest
10 h - 19 h, Jean-Bouin

Voile
Journée, lac de Maine

14 MARS

Tennis de table
Angers / Istres
20 h, Jean-Moulin

17 MARS

Basket
ABC / Saint-Étienne
20 h, Jean-Bouin

18 MARS

Football
SCO / Toulon
20 h, Jean-Bouin

18 ET 19 MARS

Gymnastique
Journée, salle Bertin

19 MARS

Water-polo
Angers/Saint-Nazaire
14 h -19 h, Jean-Bouin

Handball
Angers Noyant / Chambéry
20 h, Jean-Bouin

INITIATIVE

Colloque européen du tourisme d'entreprise

Forte du succès de *Made in Angers* (*lire page 31*), la ville accueille, les 7, 8 et 9 mars, le premier colloque européen de la visite d'entreprise. Il s'agit de dresser un état des lieux de ce genre touristique qui n'a cessé de se développer durant la dernière décennie. À l'origine de ces rencontres, l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (CCI) qui organise tous les deux ans un rendez-vous sur ce thème. Mais, pour la première fois, l'événement prend une dimension internationale à l'initiative d'Angers Loire Tourisme, de la CCI d'Angers et de l'Ésthua, première université de tourisme en Europe. Sont attendus au centre de congrès quarante-cinq intervenants, dont un tiers d'étrangers, et trois cents participants : professionnels du tourisme, chefs d'entreprises, élus et universitaires. ■

À SUIVRE

Le trophée des robots au parc-expo

Des pollueurs ont piégé les oiseaux et englué les grenouilles au bord de l'étang. Les robots vont devoir les délivrer. Tel est l'enjeu du trophée de robotique 2006 organisé par Planète science qui se disputera le 11 mars au parc expo, sur le thème "Country party" ou "balade champêtre". Quarante équipes sont engagées, soit près de quatre cents jeunes, dont une quinzaine d'équipes angevines qui vont défendre les couleurs de leur maison de quartier, centre de loisirs, école ou collège. *"La Ville apporte son soutien aux actions de culture scientifique et technique à travers son projet éducatif local,* souligne Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation. *L'accueil à Angers pour la troisième année de la finale régionale du trophée s'inscrit évidemment dans cette démarche. Les ateliers de construction de robots organisés notamment sur le temps périscolaire sont une initiative intéressante."* Ils permettent en effet de développer des actions éducatives concrètes: travail sur les énergies renouvelables, expérience météo à partir de ballons sonde, informatique…

Trois à quatre lauréats seront retenus pour participer à la finale nationale, les 25 et 26 mars à Montluçon et, pourquoi pas, à la finale européenne, fin avril, à Mons, en Belgique? ■

Thierry Bonnet/Archives

Habituée du trophée de robotique, l'école François-Raspail participera à l'événement comme l'année dernière (photo).

Samedi 11 mars, parc-expo, 10 h 30 - 18 h. Gratuit. Stands Francas, P'tits Débrouillards, Terre des sciences, Éducation nationale et Ville avec notamment le Ludobus. Tél.: 02 41 05 43 95.

À DÉCOUVRIR

Valcampus se fait connaître

Lancé il y a un an, Valcampus, le campus angevin du végétal, a pris son essor. Le réseau regroupe tout ce que le Maine-et-Loire compte en enseignement supérieur et recherche dans le domaine du végétal : université d'Angers et université catholique, institut national d'horticulture, école supérieure d'agriculture, institut national de recherche agronomique et trois lycées. Offrant tout l'éventail des formations, du BTS au doctorat, Valcampus a l'ambition d'être un des premiers sites de formation européens dans le domaine du végétal. Des documents d'information vont être adressés à tous les étudiants angevins. Ils seront également disponibles dans les six cents centres d'information et d'orientation de France. ■

www.valcampus.fr

Multipass

La brochure Valcampus va être largement diffusée en France.

EN POINTE

Fibrose du foie: un nouveau dépistage inventé à Angers

Les premiers tests sanguins permettant de faire un diagnostic fiable de la fibrose hépatique[1] ont été mis au point par le centre hospitalier universitaire d'Angers. Auparavant, le dépistage de la fibrose se faisait par biopsie du foie, un examen lourd et contraignant. Après plus de dix ans de recherche, l'équipe du professeur Paul Calès, regroupant CHU et université, a mis au point et breveté les FibroMètres qui permettent un diagnostic simple, complet et fiable.

La société BioLiveScale a été fondée pour commercialiser ces recherches. Sur son site internet (www.biols.fr), médecins et laboratoires d'analyse peuvent suivre le dispositif.

À l'intérêt médical s'ajoute l'intérêt économique puisque BioLiveScale, qui exploite les brevets du CHU et de l'université, leur versera des dividendes qui permettront de financer la recherche. ■

(1) Cicatrice causée par une maladie du foie. Non soignée, elle peut évoluer en cirrhose ou en cancer.

BioLiveScale, 02 41 36 18 94, contact@biols.fr

LA PHOTO

Premier Plan

Avec 62 000 entrées, la 18e édition de Premiers Plans est un grand succès, même si le festival 2005 avait enregistré 4 000 entrées de plus. À retenir : 400 heures de projection pour 233 films, des séances rajoutées pour accueillir tout le monde, un succès de plus en plus grand pour les lectures de scénarios et les leçons de cinéma… Au palmarès, le grand gagnant est *Stetsi*, film du Tchèque Bogdan Slama, avec trois récompenses: grand prix du jury – ex aequo avec *Een Ander Zijn Geluk,* de la Belge flamande Fien Troch –, grand prix du public et prix d'interprétation accordé collectivement aux comédiens du film.

Par ailleurs, Claude-Éric Poiroux, délégué général et directeur artistique du festival, a reçu, le 28 janvier, des mains de Jeanne Moreau les insignes de chevalier de la légion d'honneur. ■

Thierry Bonnet

TÉLEX

Nouveau président au Conseil de développement

Renouvellement au Conseil local de développement du pays et de l'agglomération d'Angers. L'assemblée plénière est reconduite pour trois ans, avec vingt-quatre nouveaux membres, plus de femmes et de jeunes, et une ouverture aux familles issues de l'immigration. Par ailleurs, Jean-Claude Denis quitte la présidence, après quatre ans, remplacé par Jean-Baptiste Humeau, 56 ans, géographe et chercheur, auteur notamment de l'Atlas de l'Anjou. ■

Orientations budgétaires : rénovation urbaine, logem

André Despagnet, maire-adjoint aux Finances a présenté les grandes orientations du budget de la Ville pour 2006.

Thierry Bonnet

Un mois avant le vote du budget, prévu le 7 mars, les élus ont débattu des grandes orientations budgétaires pour 2006. Avec plus de 66 millions d'investissement envisagés, priorité est donnée à la rénovation urbaine, au logement et à l'emploi.

66,60 millions d'euros sur un budget total de 224 millions d'euros. Cette année encore, le montant des investissements devrait être élevé, supérieur même au record de 2005 et ses 66,54 millions. Un *"effort d'investissement réaffirmé"* qui se fera à nouveau cette année sur fond de fiscalité maîtrisée, avec des taux d'imposition reconduits à l'identique depuis 1983. *"Les investissements serviront directement l'économie,* souligne André Despagnet, maire-adjoint aux Finances. *Ils comprendront notamment des améliorations d'équipements essentiels à la vie angevine, mais aussi des réalisations majeures comme le théâtre Le Quai et la poursuite de la rénovation urbaine. Ces deux opérations seront d'ailleurs le socle des investissements municipaux pour 2006."*

Niveau d'investissement élevé

Le maire confirme: *"face à une crise immobilière sans précédent, la priorité est donnée au logement avec l'opération de rénovation urbaine dans les cinq quartiers Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie et Verneau." (lire page 12).* La Ville y consacrera cette année quelque 11 millions d'euros. *"Ceci nous oblige évidemment à faire des choix et à planifier certains investissements. Néanmoins, il ne faut pas penser que nous abandonnons les autres secteurs de la vie municipale ou les autres quartiers. Grâce à la politique financière que nous avons menée, nous possédons aujourd'hui l'un des niveaux d'investissement les plus élevés en France. Ceci nous permet de consacrer cette année malgré tout 21 millions d'euros à la culture et au rayonnement de la ville, 25 millions aux déplacements urbains et à la voirie, 11,4 millions à la vie scolaire, l'éducation, l'enfance, la jeunesse et les sports…"*

Ces investissements seront financés par des subventions de l'État et de diverses collectivités territoriales – la Région notamment. L'ORU bénéficiera de subventions spécifiques, notamment 6 millions d'euros versés par l'Agence nationale de la rénovation urbaine.

Côté fonctionnement, les dépenses devraient atteindre 157 millions d'euros soit une augmentation limitée à 5 % par rapport à 2005.

Les frais de personnel sont estimés à 87 millions d'euros et devraient évoluer de 4 à 5 %, quant aux subventions et participations de la Ville au secteur associatif et culturel, elles pourraient augmenter d'environ 2 % pour atteindre 31 millions d'euros.

Dépenses d'énergie en hausse

Cette hausse s'explique pour partie par la pérennisation d'emplois jeunes dans les associations et un accord salarial collectif dans le secteur de la petite enfance…

Enfin, les frais de fonctionnement des services, estimés à 39 millions d'euros, devraient connaître un relèvement de l'ordre de 6 %. Avec des dépenses nouvelles: 220000 euros pour l'organisation biennale du forum des associations; 625000 euros dans le cadre de contrats d'associations supplémentaires passés avec cinq écoles privées; 1,7 million d'euros de participation au service de transports urbains majorée en prévision du chantier tramway; 800000 euros pour répondre aux obligations en matière d'incendie et de secours dans les quelque 250 équipements municipaux; la forte progression des dépenses d'énergie due à l'augmentation du prix du pétrole…

Fiscalité maîtrisée

Les recettes, estimées entre 190 et 194 millions d'euros, devraient augmenter d'environ 2,5 %. *"Mais nous n'avons aucune garantie,* prévient André Despagnet, *nous attendons des informations de l'État sur l'évolution exacte du montant de la dotation globale de fonctionnement et de la dotation de solidarité urbaine."* Ces enveloppes représentent en moyenne 25 % du budget municipal.

S'agissant des contributions directes, qui représentent 38 % des recettes locales, une évolution de 3 % est envisagée, tenant compte notamment de l'actualisation des bases d'imposition de 1,8 % décidée par la loi de Finances. En revanche, les taux d'imposition, notamment de la taxe d'habitation et du foncier bâti, seront une fois de plus reconduits à l'identique. Ainsi, en euros constants, il n'y aura pas d'augmentation de la part municipale de l'impôt pour les ménages.

"Malgré les efforts réalisés localement par les services et les élus pour limiter l'inflation budgétaire, la stagnation des aides de l'État a des incidences sur l'équilibre du budget, a conclu André Despagnet. *L'évolution des recettes devrait effectivement être moins importante que celle des dépenses, nous obligeant à utiliser notre épargne brute. Celle-ci devrait cependant rester supérieure à 32 millions d'euros. Alors que, depuis deux ans déjà, la dette de la Ville a été totalement remboursée."* ■

ent et emploi

le débat

Jean-Claude Antonini
maire
Ces orientations budgétaires sont cohérentes avec notre projet pour Angers. L'investissement, encore très élevé, est justifié par l'enjeu énorme de la rénovation urbaine engagée dans cinq quartiers. Il sert directement l'emploi et contribue, en améliorant toujours la qualité de vie et notre image, à séduire les créateurs d'entreprises et de nouveaux Angevins. Pour cela, il faut aussi s'attaquer à la crise du logement. Angers comme la plupart des agglomérations connaît une grave pénurie. Il faut construire, reconquérir les friches industrielles, réhabiter la ville. En matière fiscale enfin, il n'y a pas eu d'augmentation des taux depuis vingt-trois ans, une prouesse qui profite directement aux Angevins.

Laurent Gérault
opposition (Servir Angers)
L'emploi doit effectivement être une priorité tant pour la ville que pour l'agglomération. Il faut des investissements structurants pour créer une dynamique. En revanche, on peut s'interroger sur l'impact qu'auront l'augmentation de 13,8 % de la taxe professionnelle décidée il y a trois ans, la hausse de 73 % du versement transports demandé aux entreprises et les 450 millions d'euros nécessaires à la réalisation des deux lignes de tramway.
Il est indispensable de maîtriser les dépenses publiques afin d'éviter tout dérapage et d'anticiper les difficultés financières auxquelles devra faire face Angers Loire Métropole.
L'autre priorité doit être le logement. Afin de permettre aux Angevins d'accéder à la propriété. 29,4 % des Angevins sont propriétaires, c'est 25 % de moins qu'à Nantes et 40 % de moins qu'au Mans.

Jean-Claude Bachelot
conseiller délégué à l'Habitat
Nous pouvons être satisfaits de notre politique de l'habitat puisque 3 millions d'euros sont inscrits au fonds d'intervention pour l'habitat social, soit le double par rapport à l'aide déjà volontariste de 2005. La Ville souhaite aller plus loin afin de garantir une meilleure maîtrise du prix de vente des terrains.

Après le débat d'orientation budgétaire du 26 janvier, le vote du budget aura lieu le 7 mars.
Thierry Bonnet

Bernard Dupré
opposition (Servir Angers)
66 millions d'euros d'investissement, c'est trop. Et vouloir conserver un endettement zéro entraîne une ponction trop importante sur les Angevins dont l'effort fiscal est toujours supérieur de 20 % à la moyenne. Le taux du foncier bâti est trop élevé et doit être diminué pour tenir compte de la réelle capacité financière des Angevins.
S'agissant des dépenses, il est temps de faire une pause après les chantiers du musée des beaux-arts et du Quai, et de se recentrer sur les investissements de proximité pour les Angevins.
De même, il est indispensable de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Elles devraient augmenter de 5 %, soit 2,5 fois l'inflation en 2006. Des économies s'imposent dans le train de vie de la Ville tandis qu'une réflexion globale sur l'organisation devrait garantir aux Angevins des services identiques à effectif stable – les frais de personnel représentent déjà plus de 50 % des dépenses.

André Despagnet
maire-adjoint aux Finances
Le montant des investissements est de 66 millions d'euros parce qu'il comporte à la fois le plan pluriannuel et l'opération de renouvellement urbain. Ce sont justement les possibilités financières de la Ville qui nous ont permis de mener la rénovation urbaine sans abandonner nos autres projets. Quant au montant du foncier bâti… il faut relativiser: s'il représentait en moyenne 1 % du bien immobilier il y a quatre ans, il ne représente plus aujourd'hui que 0,30 à 0,40 % du prix de vente avec l'explosion du marché.

Frédéric Béatse
adjoint
11 millions d'euros seront consacrés par la Ville à l'opération de rénovation urbaine des cinq quartiers concernés et l'avenant qui doit être prochainement signé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine concernant la Roseraie témoigne lui aussi de l'investissement de la Ville et de ses partenaires. Outre l'État, Angers Loire Métropole et la Région apportent en effet un précieux concours aux réhabilitations de logements. Malheureusement pas le Département. Mener cette rénovation oblige évidemment la Ville à faire des choix, mais aucun projet n'a été supprimé. Les investissements sont simplement différés, l'ORU permettant au final de faire plus.

Michelle Moreau
premier maire-adjoint
Le coût des services facturés aux usagers? Il figure à Angers parmi les plus bas de France. Quant à la création d'emploi, si elle ne concerne évidemment pas exclusivement la commune, il faut savoir que la Ville a versé 700 000 euros aux associations afin de maintenir les emplois jeunes.

Daniel Raoul
maire-adjoint
Laurent Gérault parle d'investissements structurants… ils sont déjà réalisés par Angers Loire Métropole et contribuent au développement de l'emploi. C'est le cas d'@robase 3 à Saint-Serge ou de la zone d'activités Angers-Est qui accueillera la future usine D3E et l'entreprise Terrena. Six cents emplois pourront ainsi être créés en 2006.
Bernard Dupré évoque l'effort fiscal demandé aux Angevins. Il faut comparer ce qui est comparable et retenir des villes de la même strate et disposant d'un taux de logement social proche du nôtre. Alors, Angers ne s'en sort pas si mal et figure même en très bonne place pour la taxe d'habitation.

Jean-Claude Antonini
maire
Il y a en revanche des raisons de s'inquiéter avec le souhait formulé par le gouvernement d'associer les collectivités à l'effort d'assainissement des dépenses publiques. C'est remettre en cause le contrat de croissance et de solidarité passé avec les collectivités territoriales – dont l'endettement moyen reste faible – et considérablement réduire leur marge de manœuvre. Alors que les dotations d'État stagneront, les collectivités n'auront d'autres possibilités que d'augmenter les impôts ou bien réduire de façon drastique services et investissements. L'association des maires des grandes villes de France – qui regroupe toutes les tendances politiques – a mis en évidence cette injustice. 70 % des investissements civils sont réalisés en France par les collectivités locales, il est injuste de leur faire payer la dette publique.

Les membres des conseils consultatifs de quartier étaient venus nombreux assister au bilan annuel d'activité.

Laurent Combet

"2005 aura permis de conforter la démocratie locale"

Rigueur, exigence, imagination… l'activité des conseils consultatifs durant l'année 2005 est encourageante et rend bien concrète la démocratie locale.

Trois cent dix-sept réunions en 2005 et plus de 5 200 personnes mobilisées dans les quarante-sept groupes de travail ou en séances plénières. *"C'est dire si l'investissement des Angevins et des associations dans les conseils consultatifs de quartier est important,"* a souligné le maire. Aux membres des conseils consultatifs (CCQ) venus nombreux assister à ce bilan annuel d'activité, il a ajouté: *"vous êtes des interlocuteurs rigoureux, exigeants et imaginatifs, votre expertise d'usage apporte des compléments intéressants aux dossiers. Évidemment, cela nous oblige, élus et techniciens municipaux, à modifier notre manière de travailler, mais cela permet au final d'améliorer la décision municipale, et c'est l'essentiel."*

L'activité des dix CCQ s'articule pour l'essentiel autour des grands thèmes : aménagement urbain, déplacements, équipements de quartier, animations socioculturelles, éducation, jeunesse et connaissance du quartier. Les associations sont très présentes dans les réflexions menées dans le secteur socioculturel alors que les habitants sont plutôt mobilisés sur les dossiers techniques.

C'est le cas avec les avis demandés sur le tramway aux conseils concernés par la première ligne. Une information très précise a été donnée sur le tracé, des groupes de travail se sont déplacés à Nantes et à Orléans afin de mesurer l'insertion du tramway dans la ville. Des observations des habitants ont ainsi été intégrées à la réflexion: préserver l'emprise du stade Marcel-Nauleau par exemple à Verneau, s'orienter vers un traitement végétalisé sur la quasi-totalité du tracé… Les conseils ont également travaillé sur le nom des stations, dix-sept des vingt et une propositions ont été retenues.

Ateliers urbains autour de l'opération de rénovation

L'opération de rénovation urbaine est également un domaine privilégié d'intervention pour les CCQ. Ainsi, à la Roseraie, alors que des réunions régulières de suivi de l'opération sont organisées, des ateliers urbains ont permis aux habitants de plancher sur les cheminements doux et la "résidentialisation". Les propositions, très constructives, ont été transmises à l'Agence nationale de rénovation urbaine pour être prises en compte dans l'avenant prochainement signé.

Autre constat important après deux ans de fonctionnement des conseils consultatifs: le dispositif permet de renforcer de manière concrète le lien social dans la ville. À Belle-Beille, un groupe "accueil des nouveaux habitants" s'est ainsi constitué tandis qu'aux Justices, c'est une véritable méthode de médiation qui a été adoptée pour améliorer l'usage d'un espace public.

Rencontres angevines de la démocratie locale

Déplacements, informations, formations pratiques et méthodologiques pour près de cinq cents personnes en 2005, conférences, communication dans chaque quartier à travers la Lettre du CCQ…, *"il était important de donner à chaque assemblée les moyens de travailler dans de bonnes conditions,"* a rappelé le maire, se félicitant du succès remporté par les premières Rencontres angevines de la démocratie locale, organisées le 26 novembre. *"Ayant été l'occasion pour les conseils consultatifs de mieux se connaître entre eux et de découvrir les autres instances de démocratie locale[1], elles ont également permis de mieux définir ce qu'était la démocratie participative et quelles pouvaient être les améliorations à apporter pour la renforcer et pour développer encore le dialogue."* ■

(1) Comité des usagers du centre communal d'action sociale, conseil local de l'environnement, conseil de développement du Pays d'Angers.

CONSEIL MUNICIPAL

Hervé Carré a reçu de nouvelles délégations : il est désormais adjoint aux Espaces verts et aux jardins familiaux.

RÉNOVATION URBAINE

À Verneau, un espace de 4 000 m² va être aménagé en pied d'immeubles, rues Thérèse et Pelluau avec des cheminements piéton, des jeux pour enfants, la Boucle verte, des jardins et un parking paysager tandis que les entrées d'immeubles rue Pelluau seront réaménagées.

À Monplaisir, la Ville va restructurer le boulevard Allonneau: amélioration des liaisons douces et accessibilité du marché, sécurisation des passages piétons, aménagements paysagers.

VOIRIE

Certains tronçons de voies nationales situés dans la ville seront classés dans le domaine public communal à condition que l'État réalise auparavant une remise en état.

L'Institut national de recherches archéologiques préventives réalise des sondages avant l'aménagement de la place Pierre-Sémard. Selon les résultats, des fouilles pourront être entreprises.

SPORT

Des terrains de football en synthétique seront réalisés aux stades Paul-Robin (été 2006) et Frémur (été 2007) dont les vestiaires seront également restructurés avec la transformation du logement en local club.

Une subvention de 200 000 euros est attribuée à la Société des courses d'Angers pour la rénovation de l'hippodrome d'Éventard.

Les sociétés sportives amateurs évoluant au meilleur niveau reçoivent une aide spécifique de la Ville: 353 992 euros en 2006 répartis selon la proposition de l'office municipal des sports.

Dans le cadre de "Partenaires clubs", la Ville apporte une aide aux jeunes de 6 à 17 ans pour leur inscription dans les clubs, soit la somme totale de 19 574 euros pour 337 dossiers.

VIE ASSOCIATIVE

La salle festive et familiale du Lac-de-Maine devrait comporter deux salles de 80 et 160 m², des locaux gardien, rangement et traiteur. Les préconisations du conseil consultatif ont été intégrées: accueil possible de jeunes enfants, stockage de matériel pour les associations, plateforme barbecue pour cuisiner à l'extérieur.

Resto-troc de l'association Émergence 49 à Belle-Beille va être déplacé, ses locaux étant au pied d'une tour à démolir. Le nouveau bâtiment, à l'angle de l'avenue Notre-Dame-du-Lac et de la rue Louis-Boisramé, s'étendra sur 310 m², de plain-pied, avec salle à manger et cuisine.

ACTION SOCIALE

Dans le cadre du plan hiver, un accueil de nuit sera ouvert de 20 h à 8 h au Point accueil santé solidarité aux personnes sans abri en cas d'alerte de froid extrême. L'orientation est assurée par le numéro d'urgence "115".

LOGEMENT

La Ville accorde sa garantie à divers emprunts pour des constructions ou réhabilitations: Angers Habitat pour 50 logements impasse du Griffon et rue Baudrière, 31 logements neufs à Saint-Exupéry, la création de l'agence des Deux-Rives; au Toit angevin pour 55 logements rue de Brissac; et à la Soclova pour 17 logements rue de la Roë.

SANTÉ

Le Centre de rééducation et réadaptation fonctionnelles construit une unité pédiatrique. La Ville garantie l'emprunt (8 millions d'euros).

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Le Point sur le PLU et le Tramway

A des titres différents, l'année 2006 marquera une étape importante pour le PLU (Plan Local de l'Urbanisme) et le tramway. L'occasion de faire le point sur chacun d'eux, de constater que rien n'est figé, de mobiliser afin de corriger certaines erreurs lourdes de conséquences pour Angers dans l'avenir.

Une modification du PLU s'impose

Les remarques et réserves significatives publiées en janvier dernier par la commission d'enquête, atteignent le PLU en profondeur et justifient la formidable mobilisation des associations et citoyens durant l'enquête publique.

Le bouche à oreille, l'investissement des associations, la mobilisation de nombreux Angevins ont été l'occasion d'expressions et de propositions entendues en partie par la commission d'enquête, et relayées par les médias. Sans cela le dossier aurait été adopté tel quel, sans amélioration. C'est une leçon à retenir pour les projets à venir, notamment lors de l'enquête publique sur le tramway en mai 2006.

Le groupe « Servir Angers » espère que cette nouvelle phase, ouverte par ces réserves, permettra une véritable concertation, sincère et efficace, avant le prochain passage du PLU devant les élus de l'Agglomération.

De notre avis, il faudrait modifier le PLU en profondeur :

- Avoir une approche plus respectueuse des spécificités des quartiers ;
- Corriger les dérives que les commissaires enquêteurs ont soulignées. Il ne s'agit par pour nous de s'opposer à toute nouvelle construction, mais de conserver un certain équilibre, qui fait la qualité de vie et l'attractivité de notre ville.

N'est ce pas ce que les commissaires rappellent également : *« il est constaté, en outre, dans de nombreuses villes un besoin impératif de « dédensification » dans les quartier urbanisés au cours des années 60-70… les mêmes causes produisant les mêmes effets, on est en droit de se demander s'il n'y a pas lieu d'apporter à l'arrêt de projet du PLU, quelques modifications tenant compte de l'expérience du passé ».* Rappelons que la densité à Angers est 23% supérieure à la moyenne des communes les plus peuplées de France (3515 hab. /km contre 2826 en moyenne, source DATAR) .

Par ailleurs, ce PLU doit être compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLH (Plan Local de l'Habitat) qui seront en débat en 2006… argument supplémentaire, juridique cette fois, pour justifier des modifications qui s'imposeront au PLU cette année.

Rien n'est donc définitif. Et si, par entêtement, le maire ne tenait pas compte de ces propositions, le PLU devra être réexaminé dès le début du prochain mandat, en cas de changement de majorité.

Tramway, l'enquête publique sera décisive

Nombreux sont les Angevins à avoir le sentiment que sur le dossier du tramway « tout est joué » ! En effet, depuis 2002, que de tracts publicitaires, de films, d'articles, pour annoncer l'arrivée imminente du tramway ! Jusqu'aux futurs arrêts sur lesquels ont peut lire que le tramway passera … en 2009 !

D'ici là, il y aura l'enquête publique, puis les élections municipales. La phase de construction a d'ailleurs été repoussée au printemps 2008… !

La légèreté avec laquelle un nouveau pont a été proposé en janvier 2006 est emblématique du dossier à ce jour. Notre groupe aurait notamment souhaité voir étudiée la solution d'un pont à hauteur de berges (et non à 10 m de haut comme aujourd'hui) et d'une trémie pour la 2x2 voies.

Dans le même esprit, le coût de la première ligne de tramway est passé de 173 M€ en 2002 (avec 43 M€ de subventions) à 238 M€ aujourd'hui (avec 20 M€ de subventions). Soit un écart à financer de 88 M€, sans réponse à ce jour !

Cette inflation ne remet-elle pas en cause le plan de financement global ? Plusieurs vice-présidents de l'agglomération, toutes tendances confondues, ont insisté sur l'exigence de la définition des 2 lignes, tout comme le conseil de développement,… sans effet à ce jour. Et ce alors que la décision a été prise "d'arrêter le dossier définitif" le 25 janvier dernier afin de pouvoir permettre l'organisation de l'enquête publique en mai prochain.

Les difficultés financières de l'Agglomération nous permettent-elles de construire une 2ème ligne ? A quelle échéance ? Cela n'impose-t-il pas de revoir le tracé de la 1ère ligne ?

Toutes ce questions de bon sens, de nombreux Angevins se les posent ou se les poseront d'ici l'enquête publique. Nous souhaitons un débat serein, rigoureux et sérieux.

C'est pourquoi nous proposons l'organisation d'une consultation en amont de l'enquête publique. Non pas dans l'esprit du référendum, c'est-à-dire la consolidation ou le rejet de l'exécutif ; mais afin de permettre l'appropriation du projet par les futurs utilisateurs.

Là encore rien n'est définitif ! L'enquête publique sera déterminante. D'ici là n'hésitez pas à signer notre demande de consultation au tél. 02 41 05 40 37
ou à consultram@angers.fr

Les élus du groupe « Servir Angers »

Majorité "Aimer Angers"

Une vie démocratique vivante et partagée

Lors du dernier conseil municipal, hors de toute obligation légale ou réglementaire, nous avons rendu compte de la place qu'occupent aujourd'hui les habitants dans l'action municipale. Et la place nous a d'ailleurs manqué pour accueillir les membres des conseils consultatifs, invités à assister au conseil, qui étaient venus nombreux. Confirmant ainsi, une fois de plus, une implication et un intérêt à participer à la vie démocratique de la cité. L'équipe municipale a donc fait un bilan de l'année écoulée, le regard des élus sur la démarche impulsée dans tous les quartiers de la ville.

Car aujourd'hui, chaque conseil consultatif de quartier a trouvé une place, propre à chaque histoire de quartier. Le point commun à tous les conseils, ce sont nos interlocuteurs sérieux, exigeants, constructifs, qui fondent avec nous une démocratie active vivante et partagée.

Une démocratie active

Les conseils consultatifs sont consultés sur des projets menés par la ville et ils rendent un avis. Deux exemples de dossiers significatifs montrent l'intérêt à disposer de l'avis du conseil consultatif de quartier qui contribue à améliorer le projet ou le service envisagé afin de mieux l'ajuster aux usages et aux besoins.

L'avis demandé sur le tramway

Cette consultation a eu la particularité d'associer les quatre conseils consultatifs de quartier concernés par la desserte de la première ligne (Roseraie, centre-ville - La Fayette - Éblé, Saint-Serge - Ney - Chalouère, Verneau - Capucins) sur un questionnement multiple. Le préalable a été une information très précise sur le tracé et ses caractéristiques. Le cabinet d'architectes urbanistes AUP a accompagné les conseils consultatifs de quartier tout au long de la 1re phase de travail portant sur l'insertion urbaine. À ce stade, ont été intégrées nombre d'observations, au rang desquelles la préservation de l'emprise actuelle du stade Marcel Nauleau, le traitement végétalisé de la quasi-totalité du tracé. Puis, les conseils ont formulé des propositions quant aux noms des stations (17 noms retenus sur 21) et ont poursuivi les réflexions sur les liaisons douces.

L'opération de rénovation urbaine de la Roseraie

Les propositions élaborées par le conseil consultatif de quartier, sur la base d'ateliers urbains, sur les cheminements doux et internes au quartier, ou sur les résidentialisations ont été examinées par les services. Considérées comme des contributions significatives au projet d'avenant, elles ont été intégrées et transmises à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

De plus, et afin de faire part de l'avancée de l'opération de rénovation urbaine de la Roseraie, des réunions régulières de suivi sont organisées, en fonction des projets. Les habitants sont tenus informés des travaux réalisés. Des données techniques sont également explicitées pour fournir une réponse circonstanciée et argumentée.

Chaque réunion de ce type permet de mieux comprendre les enjeux de part et d'autre, les propositions formulées, les financements, les étapes indispensables à la mise en œuvre du projet, le « temps administratif ».

Ainsi le dialogue et l'écoute qui prédominent dans cette relation bénéficient de façon réciproque aux usagers et aux membres de notre conseil et aux techniciens présents, qu'il s'agisse d'agents municipaux ou d'agents d'organismes extérieurs comme les bailleurs.

Une démocratie vivante et partagée

Le but n'est pas uniquement d'améliorer les projets municipaux mais bien de recréer dans les quartiers un tissu relationnel, amener des voisins à se connaître et pas juste à se croiser. Les débats, consultations ou simple information, ont réuni en 2005 dans tous les quartiers 5 200 personnes. Ces réunions sont aussi des moments de convivialité et d'échange. Mais ce n'est pas que cela car le but est aussi d'être efficace et de produire des résultats.

Pour cela la compréhension des dossiers, l'information et les formations sont des éléments essentiels du dispositif. Chacun, élu, technicien ou habitant repart bien souvent en fin de réunion avec des informations et des perceptions nouvelles, une compréhension éclairée par d'autres points de vue.

De façon générale, on développe là un apprentissage de la citoyenneté, de la démocratie à l'échelle locale du quartier, comme à celle de la ville.

Vos élus de la majorité municipale "Aimer Angers"

Angers donne la priori

Face à une crise immobilière sans précédent, la Ville met des moyens considérables pour rénover les quartiers et construire massivement de nouveaux logements. Objectif : permettre à chaque Angevin d'habiter sa ville dans de bonnes conditions.

Thierry Bonnet

"La situation actuelle du logement est moralement inacceptable, socialement injuste, écologiquement intenable et économiquement dangereuse. Il nous faut aujourd'hui réhabiter la ville", insiste Jean-Claude Antonini. Angers n'a pas échappé à l'inflation immobilière qui touche l'ensemble des agglomérations du pays. La France accuserait aujourd'hui un déficit de 900 000 logements [1].

Les facteurs de cette pénurie sont multiples. Les agglomérations jouent toujours un rôle d'aimant car on y trouve plus de travail qu'ailleurs. Les retraités s'y installent pour bénéficier des services disponibles. Les familles conservent logiquement leur grand logement même si les enfants sont partis. Enfin, les exigences de confort ont progressé et les modes de vie ont changé. L'augmentation du nombre de couples séparés a multiplié le besoin de logements nécessaires pour une même famille, tout comme la volonté d'indépendance chez les jeunes adultes, en particulier les étudiants.

Inflation immobilière

Il s'ensuit une flambée des prix provoquant le départ des jeunes ménages et des classes moyennes en troisième voire quatrième couronne. Les conséquences sont lourdes en termes de dépenses et de temps passé dans les transports. *"Cet étalement urbain creuse aussi les écarts dans l'accès aux services de la ville et à la culture"*, renchérit le maire.

Et ce n'est pas tout. L'économie pâtit directement de la pénurie immobilière car une entreprise ne s'installera pas si elle ne peut pas loger ses employés.

Pour toutes ces raisons, le logement est devenu la priorité de la municipalité. Objectif : offrir à tous les Angevins, même les plus modestes, la possibilité d'habiter leur ville dans des conditions acceptables. Pour cela, la Ville part à la reconquête de nouveaux espaces urbains et entreprend la plus importante opération de réhabilitation de logements depuis la Libération.

Il fallait faire face au vieillissement dramatique des HLM construites rapidement dans les années d'après-guerre. Toutes les grandes villes sont confrontées à ce problème, mais Angers plus que d'autres avec ses 31 % de logements sociaux. En comparaison, Le Mans en compte 25 % et Nantes 23 %.

324 millions d'euros pour les quartiers

Angers a su saisir l'opportunité offerte par l'opération nationale de rénovation urbaine initiée par le ministère de la Ville. En octobre 2004, l'Agence nationale (ANRU) a validé la première partie du dossier angevin pour un montant de 224 millions d'euros. Un avenant pour la Roseraie devrait intervenir dans les prochains mois. En tout, c'est la somme colossale de 324 millions d'euros qui sont ou vont être investis d'ici à 2010 dans les cinq quartiers prioritaires : Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie et Verneau. Le logement est au cœur de ce dossier, même si les chantiers concernent également les équipements et les infrastructures. Quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur du bouleversement : en cinq ans, 5600 logements auront été réhabilités et un millier construits. Ces derniers remplaceront les immeubles les plus obsolètes qui ont été ou seront détruits.

"C'est une opportunité historique qu'il ne fallait pas rater, insiste Jean-Claude Antonini. *Nous avons dû adapter nos budgets et différer des projets déjà programmés. Mais le jeu en valait la chandelle. Nous allons agir globalement et massivement dans les quartiers. Non seulement, nous réhabilitons l'habitat mais nous améliorons simultanément les services de proximité, les espaces et les équipements publics. Tout le monde s'accorde à qualifier le dossier angevin d'exemplaire dans son articulation entre le souci porté au bâti et celui porté aux habitants. Cela correspond bien à l'esprit de notre politique en termes de cadre de vie, de mixité et de cohésion sociale."*

Thierry Bonnet

10 000 logements supplémentaires

La recherche de cet équilibre est également au cœur des projets d'aménagement de la dernière grande zone urbanisable d'Angers. Situés au nord de la ville, les plateaux des Capucins et de la Mayenne représentent une ré-

té au logement

◄ *La Roseraie, le quartier le plus impliqué dans l'opération de rénovation urbaine.*

Architectes : Bellecourt-Barberot

◄ *Projet de logements sociaux réalisé par Angers Habitat rue Le Gouz, dans le quartier du Grand-Pigeon.*

Thierry Bonnet

◄ *Dans le cadre de la rénovation urbaine, plus de 5 000 logements sont concernés par des opérations de résidentialisation. Ici, les immeubles de la Soclova, à la Roseraie.*

▲ *Angers Habitat construit actuellement une nouvelle résidence rue Saumuroise.*

trois questions à Jean-Claude Bachelot

Conseiller délégué à l'Habitat

Quelle place occupe le logement social à Angers ?

Elle est très importante. Un tiers des Angevins résident dans un logement social. Il faut définitivement effacer l'idée que le logement social est celui du pauvre. En tenant compte des revenus, 80 % des Angevins pourraient y postuler. Le logement social est donc une étape classique dans le parcours résidentiel de monsieur Tout-le-monde. Il est aussi le garant de la mixité et de la cohésion sociale. C'est pourquoi la Ville a été la cheville ouvrière du projet de rénovation urbaine et l'un de ses principaux financeurs.

Comment la Ville aide-t-elle le logement social ?

La Ville aide directement les bailleurs par un système unique de subvention : le fonds d'intervention à l'habitat social. Cette enveloppe a plus que doublé en trois ans et s'établit pour 2006 à 3 millions d'euros, afin de répondre au défi de la rénovation urbaine. Autre aide : la garantie d'emprunt, grâce à laquelle les organismes HLM gagnent un à deux points sur leurs taux d'intérêt. Enfin, la Ville met à disposition des terrains pour les opérations de construction. Toutes ces aides se répercutent évidemment intégralement sur le prix des loyers.

Comment la Ville peut-elle répondre à l'aspiration d'accession à la propriété ?

Cette aspiration est légitime. Dans le logement social, des bailleurs ont déjà procédé à des opérations d'accession sociale à la propriété. Mais il ne faut pas leurrer les gens. Devenir propriétaire d'un logement social n'est pas un choix financier neutre. Il faut alors au moins doubler son budget mensuel consacré au logement. Néanmoins, depuis 2005, les bailleurs ont le droit de construire dans le cadre d'opérations directes d'accession sociale à la propriété. Nous allons rapidement expérimenter cette possibilité. Dans le même esprit, mais cette fois à destination des promoteurs privés, la Ville va très vite vendre à prix réduit des terrains, à condition que le promoteur répercute intégralement cette sous-facturation. Objectif : faire baisser de 10 % le prix de vente au mètre carré de ces nouveaux appartements.

Angers Habitat en première ligne

serve foncière de 240 hectares. À l'horizon 2020, 10 000 nouveaux logements, de l'individuel au collectif, y auront été construits dans un esprit de haute qualité environnementale. Les premiers coups de pioche seront donnés dans l'année sur le plateau des Capucins, avec les premières livraisons prévues en 2008. Ensuite, les constructions s'échelonneront à un rythme soutenu de plus de 500 par an.

À côté de cette opération, la municipalité a décidé de réinvestir tous les espaces disponibles sur son territoire : à la fois les petites "dents creuses" constituées de vieux garages, de terrains vagues ou de maisons en déshérence, et les espaces plus conséquents composés notamment d'anciennes friches industrielles. L'idée est d'y construire de l'habitat dans l'esprit de ce qui existe alentour. Des programmes de ce type ont déjà été réalisés ou sont en cours, comme les 700 logements des zones Gâte-Argent et Thiers-Boisnet aux portes du centre-ville ou les 200 de la zone des Minotiers. Dans les projets à venir, on peut citer : 400 logements à la place de l'ancienne caserne Desjardins, 250 à Terrien-Cocherel et autant envisagés zone Fulton derrière la gare.

Toutes opérations confondues, il s'agit de construire dans les cinq ans à venir quelque 5 000 logements à Angers. ■

(1) Chiffre fondation Abbé-Pierre.

En matière d'habitat social, Angers Habitat est le bras armé de la Ville [1]. L'office HLM se retrouve naturellement en première ligne dans l'immense chantier en cours sur les cinq quartiers prioritaires. Sur les 324 millions d'euros de la rénovation urbaine, 150 millions concernent directement ses immeubles. L'office a dû adapter son budget à ce défi historique. La Ville, l'État et ses partenaires prennent en charge le tiers de l'enveloppe. Angers Habitat finance le reste sur ses fonds propres et par emprunt.

Les opérations engagées sont à la mesure de cette somme.

4 300 logements de l'office HLM ont connu ou vont connaître une réhabilitation lourde. Un millier d'entre eux seront également concernés par la résidentialisation qui permet, grâce à des aménagements en pied d'immeuble, de se sentir plus chez soi. En outre, 676 nouveaux logements seront construits afin de remplacer ceux détruits.

Pour autant, Angers Habitat n'abandonne pas le reste de la ville. L'ensemble Jeanne-d'Arc, rue Louis-Gain, est en cours de rénovation. De même, la résidence de l'Ecce Homo dans le quartier de la gare. L'office HLM poursuit également son développement sur le reste de l'agglomération, avec des opérations à Mûrs-Érigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Écouflant. Il diversifie aussi son offre en construisant des résidences pour personnes âgées ainsi qu'étudiantes. Il sera possible de constater cette multitude de projets fin avril, lors de la prochaine foire-expo, où Angers Habitat présentera sur le stand de la Ville vingt-cinq de ses opérations.

Et, pour faire face à ces nouvelles données, l'organisme a revu son fonctionnement vers plus de proximité. Il ouvre quatre agences dans les quartiers *(Lire page 4)*. ■

(1) Angers Habitat possède 12 000 logements, soit un peu plus de la moitié de l'habitat social de la ville. Un Angevin sur cinq réside dans un de ses logements.

Plus de 5 000 logements co

ORU : 5 quartiers en rénovation urbaine

Les chantiers seront achevés d'ici à 2010 et concernent, outre l'habitat, les équipements et les espaces publics. Ci-dessous, par quartier, le nombre de logements concernés par différents types d'opérations :

① Belle-Beille
Réhabilitation : **800** ;
résidentialisation : **1 077** ;
constructions : **280**.

② Verneau
Constructions : **26**.

③ Monplaisir
Réhabilitation : **42** ;
résidentialisation : **812** ;
constructions : **5**.

④ Grand-Pigeon
Réhabilitation : **1 073** ;
résidentialisation : **944** ;
constructions : **409**.

⑤ Roseraie
(sous réserve de la signature de l'avenant)
Réhabilitation : **3 688** ;
résidentialisation : **2 505** ;
constructions : **262**.

Autres réhabilitations

Chantiers programmés d'ici à 2008 dans l'habitat social.
(nombre de logements concernés)

① Saint-Jacques (**136**)
② Saint-Nicolas (**326**)
③ Baudrière (**138**)
④ Jeanne-d'Arc (**322**)
⑤ Mongazon (**107**)
⑥ Morellerie (**272**)
⑦ Bédier (1re tranche)
⑧ Beauval (1re tranche)
⑨ Guynemer (**58**)
⑩ Ecce-Homo (**200**).

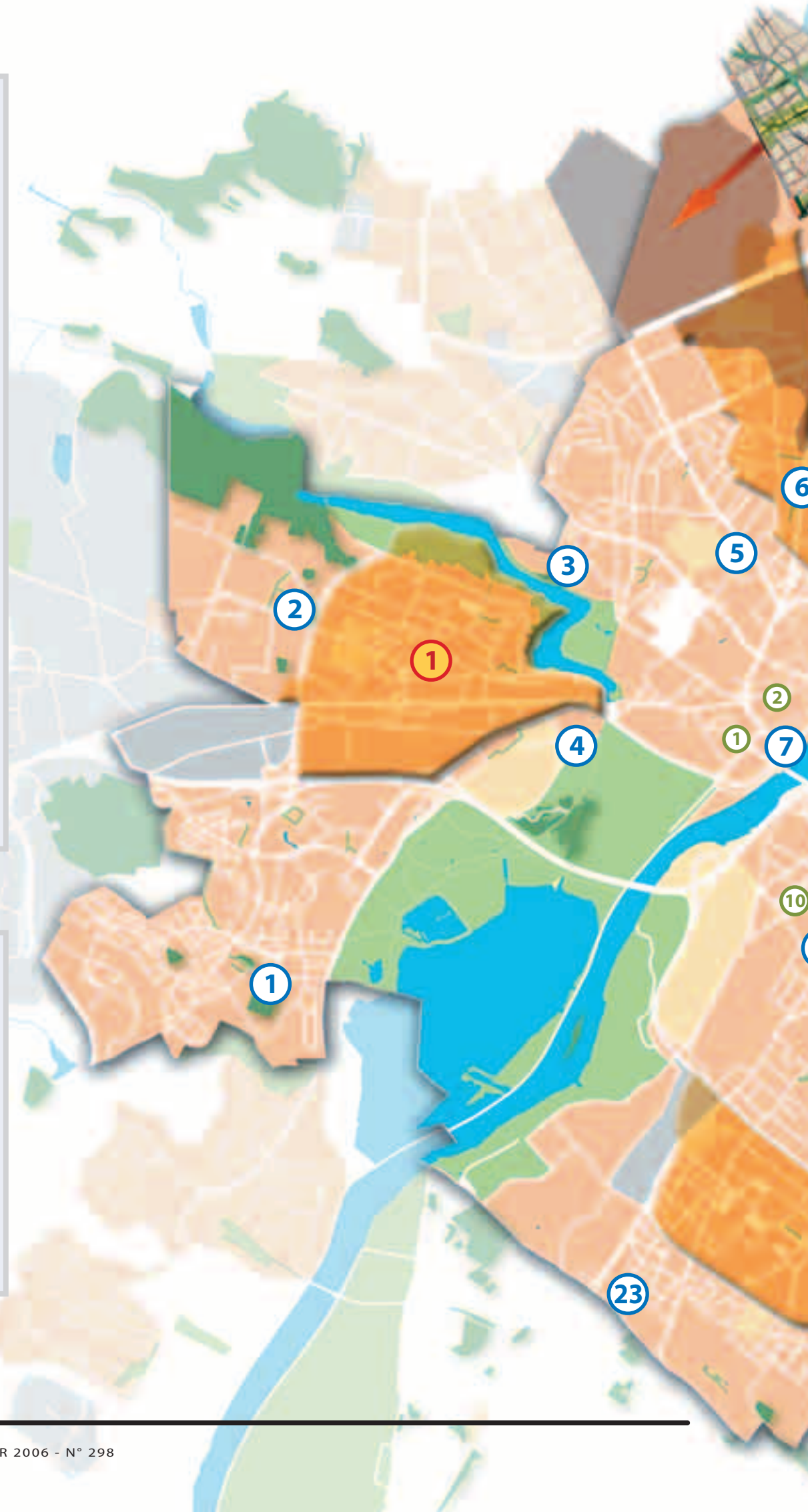

nstruits d'ici à 2010

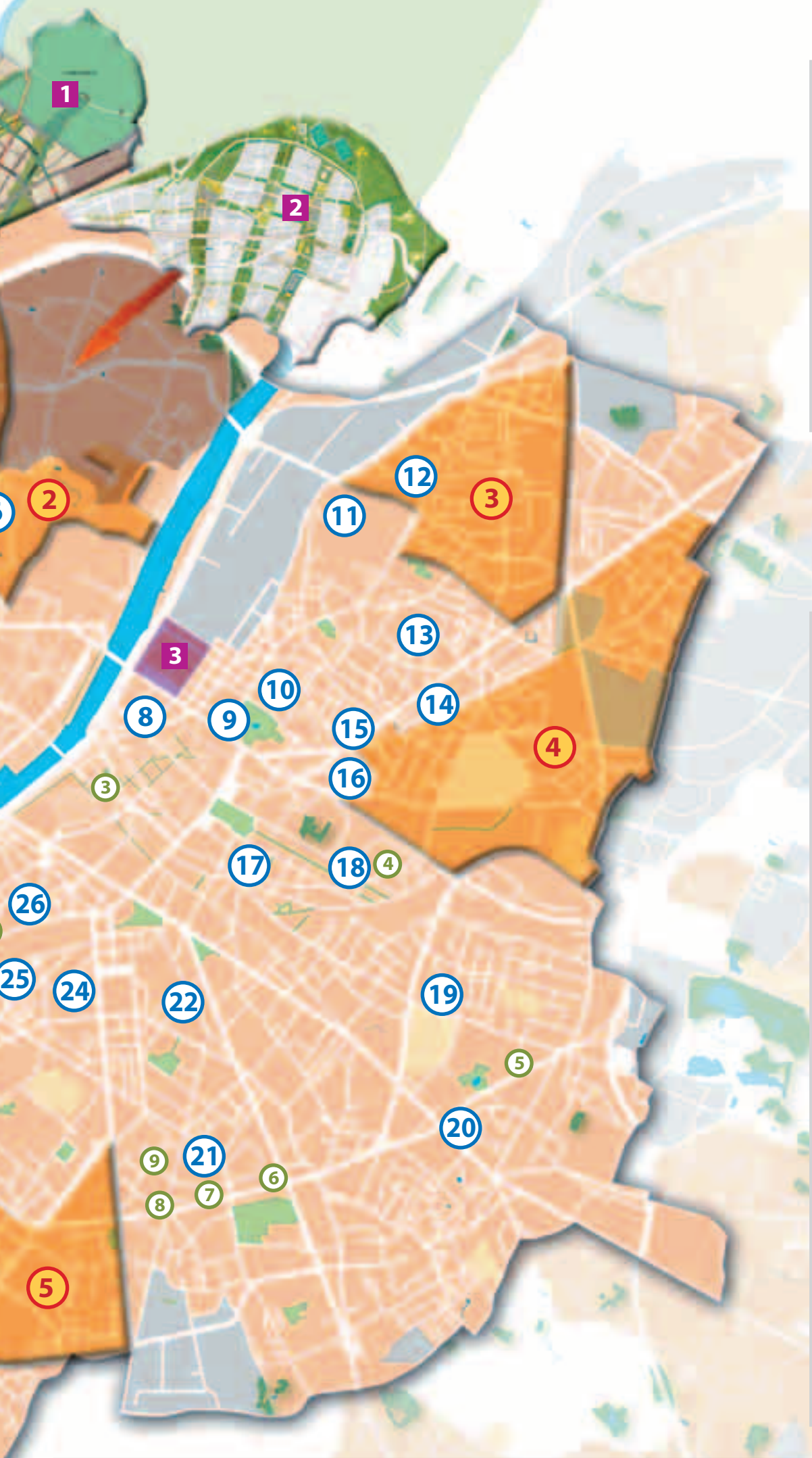

1 Plateau de la Mayenne
4 000 logements d'ici à 2020, dont **500** d'ici à 2010.

2 Plateau des Capucins
6 000 logements d'ici à 2020, dont **1 000** d'ici à 2010.

3 Saint-Serge
En 2007, construction d'une cité universitaire internationale (**250** chambres), d'une résidence de **90** logements pour des professionnels de passage et de **50** logements.

Constructions à venir d'ici à 2010

(nombre de logements estimé par secteur)

1. Lac-de-Maine (**50**)
2. Lakanal (**300** logements étudiants)
3. Roc-Épine (**50**)
4. Montesquieu (**140**)
5. Camus (**50**)
6. Route d'Épinard (**48**)
7. Front-de-Maine (**130**)
8. Thiers-Boisnet (**170**)
9. Carnot-Buffon (**70**)
10. Les Plantes (**60**)
11. Jeanne-Jugan (**60**)
12. Route de Briollay (**77**)
13. Desjardins (**400**)
14. Avenue Pasteur (**66**)
15. Terrien-Cocherel (**250**)
16. Pasteur-Banchais (**70**)
17. Clinique Saint-Claude (**50**)
18. Saint-Exupéry (**31**)
19. Saint-Léonard (**50**)
20. Justices-Saumuroise (**47**)
21. Orgemont (**50**)
22. Brissac (**55** logements étudiants)
23. Ailleries (**60**)
24. La Fayette-Chanzy (**67**)
25. Gare-Fulton (**100**)
26. Clinique Saint-Louis (**130**)

Construction Angers-Habitat, cabinet d'architecte LLTR

Desjardins : quatre cents logements dans un parc

"L'aménagement *de l'îlot Desjardins se précise,"* a rappelé Monique Pirotais, maire-adjoint aux Paysages urbains, le 24 janvier lors d'une réunion publique. Plus de cent cinquante personnes étaient présentes à ce troisième rendez-vous proposé sur le sujet.

"Les quatre cents logements de haute qualité environnementale construits sur le site s'insèreront dans ce parc urbain de 6 hectares ouvert à tout le quartier," a précisé l'élue. Le conseil consultatif a d'ailleurs travaillé sur la façon dont le public pourrait s'approprier ce nouveau secteur. La plupart de ses préconisations ont été intégrées au projet de l'architecte urbaniste Iga Dolowy.

Des esquisses du futur parc central ont été présentées par le paysagiste Frédéric Foureau (agence Phytolab). Les 9000 m² proposeront une grande prairie rustique avec des cheminements piétons, une coulée verte et un belvédère, un espace de rencontre, avec une microscène pour des spectacles de quartier, des jeux et un jardin pédagogique.

Location - accession

Concernant les logements sociaux, un système de location-accession est prévu à côté des HLM classiques, favorisant la mixité sociale et générationnelle. La rue de la Brisepotière joue actuellement le rôle de pénétrante vers le centre-ville et les voitures y roulent vite ; la voie interquartiers créée sera en "zone 30".

800 places de parking inscrites dans les plans seront réalisées par la SARA, aménageur.

La viabilisation de l'ensemble, en 2006, imposera parfois de fermer des rues à la circulation, mais l'accès des riverains sera maintenu. À partir de mai, les engins de chantier circuleront à l'intérieur du site, pour limiter les nuisances sur les rues du périmètre. ■

Renseignement sur la commercialisation des logements auprès de la SARA, 02 41 24 19 80. Permanences chantier le vendredi, de 10 h 30 à 11 h 30. Projet et promenade virtuelle en vidéo à découvrir sur www.angers.fr

Travaux quai des Carmes

Le pont de Verdun sera fermé à la circulation et des déviations seront mises en place du 20 février au 3 mars en raison de travaux sur les quais des Carmes et Robert-Fèvre. Deux opérations sont menées conjointement : le remplacement d'une conduite d'eaux usées et la réalisation d'un tronçon de la Boucle verte, comprenant la réfection des trottoirs et de la chaussée. Il s'agit d'élargir la piste cyclable existante de 30 cm, les parties piéton et cycliste, mieux identifiées, étant portées au total à 5,40 m. Le stationnement des voitures est maintenu. Le chantier devrait durer quatre mois pour un coût estimé à 310000 euros. ■

Le pont de Verdun sera fermé du 20 février au 3 mars. Tél. : 02 41 21 54 77.

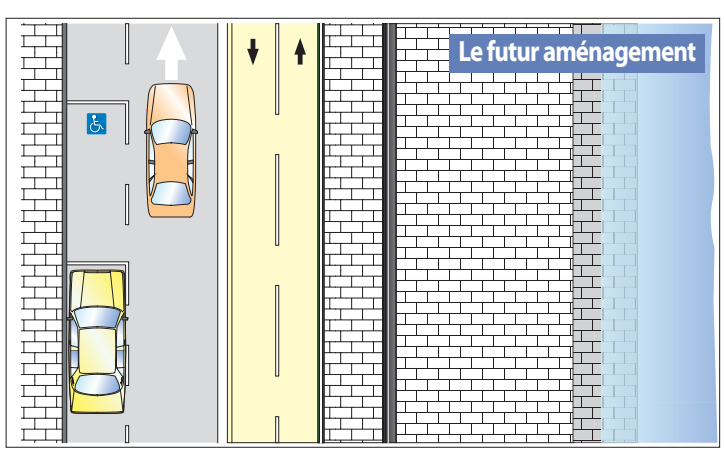

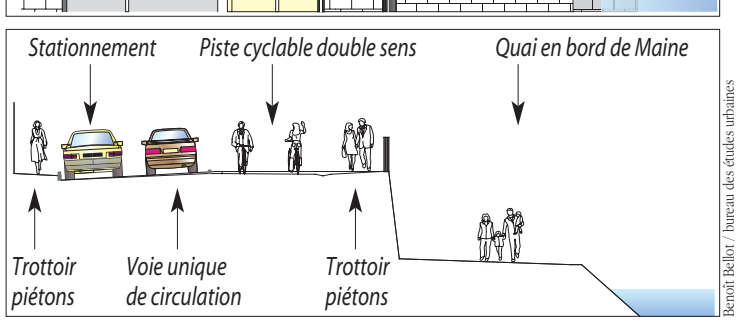

Benoît Bellot / bureau des études urbaines

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers cedex 01.
Tél. : 0241054000. Fax : 0241053900.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr. Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Prochaine séance du conseil municipal le mardi 7 mars, à 19 h, à l'hôtel de ville. Vote du budget 2006.

COOPÉRATION

Un conteneur est parti d'Angers le 7 février pour Bamako. Il contient douze tonnes : matériel de boulangerie, livres, ordinateurs, vestes de pompiers, matériel médical, papier d'imprimerie… Tous ces objets étaient fournis par les partenaires de la Ville, de la chambre des métiers aux écoles angevines en passant par le centre hospitalier universitaire ou le Service départemental d'incendie et de secours. Des envois de ce type ont lieu une fois par an.

LA MÉTROPOLE EN BREF

Deux kits pédagogiques ont été réalisés par Angers Loire Métropole (ALM) et sont à la disposition des élèves de CM1 et 2. Le premier, coordonné par la Ligue pour la protection des oiseaux, est un programme de découverte des basses vallées angevines. Le second, Mobilo'Pôle, créé par Les Petits Débrouillards, porte sur les déplacements : sur une carte, les enfants doivent choisir le meilleur mode de transport pour aller d'un point à un autre de l'agglomération.

L'enquête publique auprès des Angevins devrait être lancée à partir de la mi-mai, pour deux mois. Ce sera la prochaine grande étape du dossier tramway. Le projet désormais bouclé a été définitivement engagé par les élus d'Angers Loire Métropole, le 25 janvier. L'occasion de réactualiser les premières estimations. Ainsi, le coût total des travaux était initialement de 17 millions d'euros du kilomètre, il a été réévalué à 19 millions d'euros. Un surcoût lié au tracé ou aux nouveaux aménagements – évitement du CHU, desserte du lycée Jean-Moulin et du futur centre d'affaires des Capucins, nouveau pont sur la Maine, détour vers la place Jean-XXIII à la Roseraie… –, mais aussi et surtout une hausse du coût de la construction, directement dépendant du prix de l'acier et du pétrole. Au total, le coût estimatif des travaux de la première ligne s'élèverait pour le moment à 238 millions d'euros. Avant l'été, Angers Loire Métropole devrait choisir le constructeur et le modèle de tramway. Les travaux devraient démarrer en 2007 pour une mise en service en 2009.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Le maire à la rencontre des habitants

"Le quartier *est bien doté en équipements publics et bien relié au centre-ville. Ses habitants se disent en général plutôt heureux de vivre ici"*, a lancé le maire aux trois cents personnes venues dialoguer avec lui lors de la réunion publique concluant sa journée de rencontre. Jean-Claude Antonini a, en effet, repris le 18 janvier ses traditionnelles visites dans les quartiers.

À cette occasion, il a fait le tour de tous les acteurs : associations, commerçants, conseil consultatif et, bien sûr, habitants.

En réponse à diverses questions sur le mauvais état des chaussées, le maire a tenu à expliquer : *"j'ai bien conscience que cela pourrait être mieux route de la Pyramide ou rue de la Madeleine. Mais il nous a fallu faire des choix drastiques dans nos budgets pour faire face à l'opération de rénovation urbaine qui n'était pas initialement prévue. (Lire page 12). Nous n'avons abandonné aucun des projets programmés mais nous avons dû les lisser dans le temps. Ainsi, certaines chaussées attendront un peu avant d'être refaites, la restructuration de l'école Pierre-Louis-Lebas a été ralentie mais va reprendre en juin et l'extension du Trois-Mâts est reportée à 2009. Cela n'est pas facile à dire mais la municipalité assume ce choix car ce qui est en jeu, avec la rénovation urbaine, c'est tout simplement la cohésion sociale de la ville pour les décennies à venir."* Le maire a tenu à rappeler que le quartier avait été plutôt "gâté" dans les années passées : rénovation du complexe sportif Jean-Bouin, construction de la maison de justice et du droit, restructuration de l'école Adrien-Tigeot… Le secteur possède donc aujourd'hui des équipements de haute qualité et des commerces de proximité qui se portent plutôt bien. Jean-Claude Antonini a néanmoins déploré l'arrivée d'une banque à la place d'une boulangerie rue Saumuroise. *"Les banques et assurances prennent partout les meilleurs pas-de-porte et dévitalisent la vie commerciale. Je vais réunir les protagonistes pour qu'il y ait à l'avenir un peu plus de concertation."* Et pour terminer, deux points positifs que tout le monde reconnaît : la grande vitalité du monde associatif et l'efficacité du conseil consultatif. Ce dernier a mis en place avec le comité de liaison des associations de quartier (Claq) un marché de Noël qui a très bien fonctionné à Saint-Léonard et qui sera désormais organisé par l'association des habitants. La démarche de médiation qu'il a entreprise sur le square Puccini a également porté ses fruits. Comme a conclu Jean-Marc Chiron, le président du conseil consultatif : *"même s'il n'y a pas actuellement de grand projet, nous ne manquons pas d'idées pour améliorer la vie quotidienne."* ■

Thierry Bonnet

"J'ai rencontré des habitants plutôt heureux de vivre dans ce quartier qui possède des équipements publics de très bonne qualité et qui est bien relié au centre-ville", a déclaré Jean-Claude Antonini en introduction de la réunion publique.

en bref

Groupes de travail du conseil consultatif : les 2 et 16 mars "transports et déplacements", le 15 mars "urbanisme-environnement", à 20 h, au Trois-Mâts.

"Sur les pas de Prévert" à la bibliothèque des Justices, vernissage de l'exposition de photographies de Patrick Bezzolato avec dédicaces de son livre et animation par le conteur Patrick Hetier le 4 mars, à 16 h.

Heure du conte en langue des signes le 8 mars, à 15 h 30, à la bibliothèque des Justices.

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
• Mme ROLAND, 22 février, 8 et 22 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• M. CHIRON, 4 mars, de 10 h 30 à 12 h

MONPLAISIR

Trois jours

Les chuchoteurs de la compagnie Map investiront la place de l'Europe du 7 au 9 mars. Dès 17 h, munis de longs tuyaux de deux à quatre mètres fabriqués par leurs soins, les comédiens inviteront passants et curieux à tendre l'oreille pour leur déclamer un poème ou un court extrait de roman. Appelée "l'a-parenthèse", cette animation de rue illustre le projet original de la compagnie : investir les différents espaces du quartier pour aller à la rencontre des habitants. *"Notre but est de toucher un public qui, spontanément, fréquente peu les salles de théâtre"*, expliquent Thomas Drelon et David Ropars, fondateurs de la compagnie. En partenariat avec la maison pour tous, le centre social ou encore le foyer de jeunes travailleurs, cela fait trois ans que Map intervient dans le quartier. Après l'animation de plein air, un spectacle aura lieu chaque soir à la maison pour tous. Le mardi 7, le

LAC-DE-MAINE

Des samedis

Carnaval, Musikolac… outre ces rendez-vous annuels, l'Interassociation (ILM) propose désormais Les Samedis du Lac, une fois par mois. *"Nous avons lancé une véritable saison avec huit soirées jusqu'en juillet,"* précise Raphaël Joncheray, coordinateur culturel de l'ILM. La première, samedi 21 janvier, avait pour titre *"Dessert qu'on sert"*. Pour le dessert, c'était une galette des rois, pour le concert, le groupe angevin L'air du Moleton. Quatre musiciens et une chanteuse, tout jeunes et très talentueux, qui distillent une musique venue d'Europe de l'Est. L'ambiance était bon enfant, dans une salle Riobé aménagée façon café concert. *"Pour l'instant, il n'y a pas d'autre salle dans le quartier,* constate Louis-Marie Haury, directeur de l'ILM. *Toutes nos soirées en intérieur se déroulent là. Avec cette programmation du samedi, nous comptons*

de spectacle avec la compagnie Map

comédien Dominique Rambaud et le guitariste David Pichaud monteront sur scène à 19 h 30, pour interpréter *Benoît Misère*, adaptation théâtrale d'un roman de Léo Ferré. La soirée se poursuivra par des chansons de Léo Ferré interprétées par Arnaud Lévèque. *Benoît Misère* sera joué également le mercredi 8, à 20 h 30. Le jeudi 9, toujours à 20 h 30, Thomas Drelon jouera *Si j'avais quatre dromadaires…*, voyage initiatique né de l'assemblage et de l'adaptation de textes de différents auteurs. ■

Tarif trois spectacles : 11 et 19 € (9 € pour les habitants de Monplaisir). Deux spectacles : 9 et 15 € (6 € pour les habitants). Un spectacle : 5 et 9 € (3 € pour les habitants). Réservations, 02 41 43 84 09. Compagnie Map, 02 41 86 95 72.

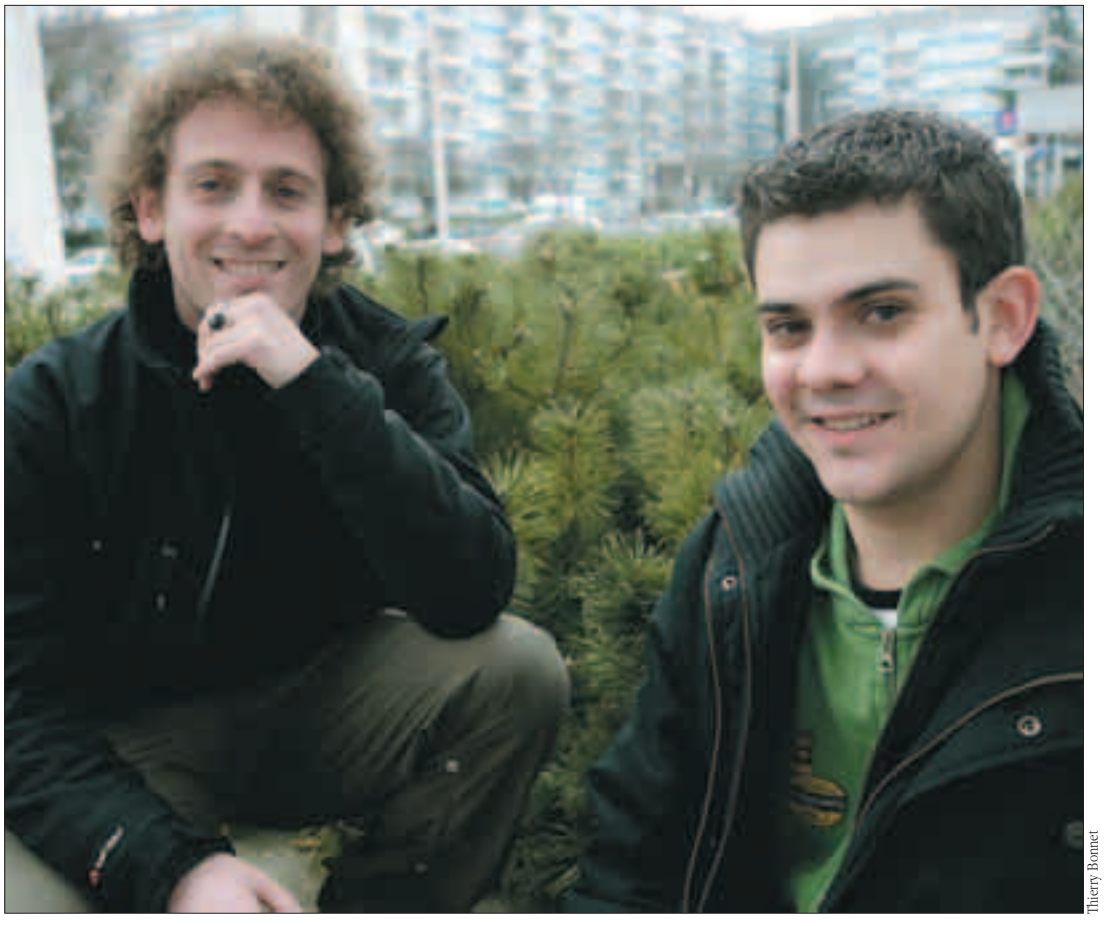

Thierry Bonnet

David Ropars et Thomas Drelon, fondateurs de la compagnie Map qui intervient depuis trois ans dans le quartier.

en bref

Conseil consultatif : groupes de travail "communiquer avec le quartier" et "connaissance partagée du quartier" le 14 mars, à 18 h, à la Corbeille d'Argent, 14, boulevard Schuman.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30,
du mardi au vendredi,
10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30,
samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *Mme SALLÉ, 3 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme TAMTOUIR, 25 février et 11 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

animés place Riobé

Thierry Bonnet

L'Air du Moleton, jeune groupe angevin, a animé le premier Samedi du Lac.

bien instaurer une habitude de sorties, qui trouvera ensuite sa place dans la future salle festive et dans la salle interquartiers partagée avec Belle-Beille".

La programmation est établie par une commission animation, à laquelle toute personne intéressée peut participer, *"c'est un moyen pour nous de connaître les envies des gens du quartier"*, souligne Raphaël Joncheray. Chaque mois, un thème différent est retenu, avec pour constante une ambiance festive et souvent un petit quelque chose à manger. Ainsi, la soirée du 11 février proposait une soupe pour accompagner un spectacle de magie loufoque.
À venir : une soirée spéciale pré-carnaval, le 18 mars, dès 18 h, pour s'initier aux pas de danse du défilé du 1er avril *(lire ci-contre et page 4)*. Prochaines dates, les 15 avril, 20 mai, 10 juin et 7 juillet : karaoké accompagné par des musiciens, bal guinguette moules frites, Musikolac et soirée "barbecue qu'on sert !" ■

Soirées gratuites, sauf karaoké, 3 €. En intérieur, non-fumeur. Bénévoles souhaitant donner un coup de main bienvenus. ILM : 02 41 48 05 40, animation.com.ilm@wanadoo.fr

en bref

Conseil consultatif à 20 h, à la maison du lac : "information-communication" le 1er mars ; "salle de spectacle interquartiers" le 14 ; "maison des services publics - inauguration" le 22. Séance plénière le 23, à 20 h, salle Mollières.

Soirée pré-carnaval le 18 mars, dès 20 h, à la Maison du lac, place Riobé : spectacles, initiation danses orientale et brésilienne, apéritif dînatoire… Gratuit. Contact : 02 41 48 05 40.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.*
Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M. CARRÉ, 25 février, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme LEBEUGLE, 4 mars, de 9 h à 10 h 30 sur rendez-vous*
- *M. MARTIN, 11 mars, de 10 h 30 à 12 h*

VERNEAU-CAPUCINS

La maison de quartier réaménagée

Thierry Bonnet

Grand coup de neuf pour la maison de quartier. *"La coordination conjointe de cette maison et de celle des Capucins a enclenché une démarche de redynamisation : relance des activités, mobilisation des associations, des bénévoles et des habitants,* souligne Jean du Bouëtiez, de la Ville. *Nous voulions marquer le coup par des locaux plus accueillants".*

Première concernée, la salle polyvalente à gauche du hall d'entrée. Elle a été entièrement refaite, de novembre à fin janvier : isolation, peinture, éclairage… La cuisine a été remise aux normes. Destinée au réchauffage du repas hebdomadaire des anciens, elle pourra être utilisée par les habitants qui loueront la salle pour des événements familiaux.

La restructuration est aussi l'opportunité d'améliorer l'accueil à la bibliothèque municipale et à la halte-garderie. La bibliothèque passe de 70 à 140 m², en quittant ses locaux actuels pour occuper ceux de l'autre salle polyvalente. La cuisine de cette pièce disparaît et deux salles d'activités sont créées. Les travaux ont commencé début février, la bibliothèque devrait s'y installer d'ici à la fin avril.

Ses locaux actuels seront réaménagés, de mai à mi-juillet, pour accueillir l'extension de la halte-garderie.

Le chantier se terminera par un ravalement des façades. Ces travaux étant réalisés dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine (ORU), leur coût de quelque 240 000 euros est pris en charge par l'agence nationale de rénovation urbaine (34 %), la Région (30 %), le Département (15 %) et la Ville (21 %). ■

en bref

Conseil consultatif : groupes de travail "urbanisme et cadre de vie" le 22 mars, maison de quartier des Capucins, à 19 h, "déplacements" le 13 mars, à 19 h, à la maison des services publics et "communication" le 20 mars, à 19 h, à la maison des services publics.

pratique

***Mairie** : 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. HOUDBINE, 24 février et 10 mars, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme CAMARA-TOMBINI, 1er mars, de 10 h 30 à 12 h*

ROSERAIE

La peinture est son élixir de jeunesse

Christiane a de l'énergie à revendre ! 78 printemps et un enthousiasme de tous les diables. Pendant des années, cette couturière a enfilé, piqué, cousu avant de raccrocher à 55 ans, ses dés, ses aiguilles et ses fils. *"J'avais envie de faire autre chose. Je n'allais pas coudre toute ma vie !"* dit Christiane qui s'essaie alors à l'anglais. *"J'étais assez nulle !"* Puis à l'informatique. *"J'ai tenu trois mois !"* Pour finir, elle s'inscrit à des cours de dessin au centre Jean-Vilar. *"J'avais enfin trouvé ma voie, moi qui ne savais même pas ce que c'était de toucher un pinceau".* Désormais, ces outils n'ont plus de secret pour elle : peinture à l'huile, sur toile, sur bois… Curieuse de tout, Christiane pose ses pigments de couleur sur d'autres supports plus inattendus : *"ce tableau, je l'ai peint sur une ardoise de toit et celui-ci sur une tuile. J'ai réalisé aussi des miniatures sur des galets".* Et puis il y a quatre ans, une artiste l'initie à la peinture à la cire. *"J'ai tout de suite été emballée ! Cela nécessite peu de matériel : des pavés de cire, du papier glacé et un fer à repasser… je vous montre !"* Le fer chauffe… Délicatement, Christiane fait fondre un petit morceau de cire sur le fer et l'applique sur le papier blanc en le faisant glisser. Des formes apparaissent, l'imagination fait le reste. *"La peinture à la cire ne date pas d'hier, on en a retrouvé des traces dans l'Antiquité"* Cet *"exutoire extraordinaire"*, Christiane le partage dans le cadre d'ateliers. *"Ce serait vraiment dommage d'avoir appris quelque chose et de ne pas en faire profiter les autres".* ■ **MB**

Thierry Bonnet

Christiane pratique depuis quatre ans la peinture à la cire et partage cette technique dans le cadre d'ateliers.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme SOLÉ, 2 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. BÉATSE, 25 février et 11 mars, de 9 h à 12 h*

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Rabia chante l'amour et la beauté

De grands yeux noirs, son sourire…, Rabia a ce petit quelque chose qui ne laisse pas indifférent. Ses mots sont chaleureux, sa voix pleine de poésie. Elle a quitté le Maroc il y a quatre ans pour s'installer à Angers, elle est chanteuse. *"J'aime chanter, depuis toujours*, dit-elle. *Au conservatoire de Casablanca, j'ai appris le chant traditionnel du Moyen-Orient, le* mouwachahate, *ce répertoire traditionnel commun à tout le Maghreb"*.

Ses idoles sont la chanteuse libanaise Fairouz et la diva égyptienne Oum Kalshoum.

Comme ses aînées, Rabia chante l'amour, la beauté, le respect, la paix. Pour comprendre ce qu'elle chante, pas besoin d'interprète. Ses mains et ses yeux parlent pour elle. *"À travers le chant, j'essaie de faire passer des messages, de parler de toutes ces belles choses qui nous entourent"*. À sa façon, elle est une colombe de la paix. Sensibilisée à la cause féminine, elle tente, à travers les ateliers de chant qu'elle anime depuis peu, de faire sortir les femmes de chez elles, de les faire parler, de les aider à s'émanciper. *"Je voudrais leur montrer que l'on peut faire beaucoup à condition d'oser!"* Rabia ose. Son énergie n'a d'égal que son envie de faire bouger les choses pour les rendre plus belles. Ainsi, depuis un an, la belle orientale a formé un groupe et compte bien se produire dans tout le pays. ■

Thierry Bonnet

Rabia anime des ateliers chant pour les femmes du quartier.

en bref

Réunion publique avec le maire, le 1er mars, à 20 h 30, centre Marcelle-Menet.

Conseil consultatif : groupes "communiquer avec le quartier" le 6 mars, à 18 h 30, contrat de ville, 12, rue Coëffard.

L'heure du conte (- de 6 ans) centre Marcelle-Menet le 15 mars, à 10 h 30.

Ateliers d'écriture au centre Marcelle-Menet les 7 et 9 mars, de 20 h à 22 h, le 11, de 14 h à 16 h puis apéro poétique à 18 h (Printemps des Poètes). Tél. : 02 41 96 12 00.

Conférence "Mémoire et construction" le 8 mars, à 20 h 30, centre Marcelle-Menet. Gratuit.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
• M. Castel, 24 février, de 11 h à 12 h
• M. Castel, 9 mars, de 15 h à 16 h
Contrat de ville

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

Le chapeau lui va si bien !

Françoise a ses marottes… mais ces marottes-là n'ont rien à voir avec les nôtres. Ce sont des têtes de femme ou d'homme, en bois et en carton sur lesquelles elle pose ses créations : des chapeaux ! *"Ma mère était modiste. Elle a cessé son activité à ma naissance, mais des chapeaux, j'en ai porté! Surtout ces petits "bretons" dont j'avais horreur et qu'elle m'obligeait à mettre quand j'étais enfant!"* Son passé a fini par la rattraper il y a une dizaine d'années. *"Pour le plaisir, je me suis mise à dessiner des coquillages puis des chapeaux"*. Décidée à changer de voie, elle quitte alors son emploi dans la fonction publique et passe un CAP de modiste. Puis en 1990, elle se lance. *"J'ai commencé par des modèles très simples"*. À force de travail et de patience, ses créations prennent forme. Des capelines, bibis, toques, turbans, borsalinos, casquettes… emplissent les étagères tandis qu'à l'arrière de la boutique, dans son atelier, sont exposés plus d'une cinquantaine de formes pour chapeaux. *"Le plus souvent, ces formes sont en bois de tilleul, un bois très tendre qui résiste bien à l'humidité"*. Au sol, des piles de boîtes à chapeaux, à l'allure chic et un peu surannée, des mètres de tissus multicolores : sisal, buntal, fibre de banane pour l'été ; feutre de poil, de laine pour l'hiver. Pour Françoise, le chapeau est bien plus qu'un simple accessoire. Entre une modiste et ses clients s'établit une vraie complicité. *"Il faut être à l'écoute des désirs de chacun, cerner sa personnalité. C'est à mes clients souvent que je dois mon inspiration. En les écoutant, je capte l'air du temps. Le chapeau, c'est comme un vêtement, on le choisit selon son humeur, son envie du moment…"* ■ **MB**

Thierry Bonnet

Françoise Pruvost dans son atelier-boutique.

Françoise Pruvost participe au week-end des métiers d'art du 24 au 26 février aux greniers Saint-Jean, dans le cadre de *Made in Angers*. Boutique : 32, rue Boisnet.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
• M. Lebouc, 25 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• Mme Clémot-Streliski le 6 mars, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
• M. Langlois, le 11 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

BELLE-BEILLE

Dans le hall - jardin de l'INH, les étudiants du conseil d'administration de l'Expo Flo, présidé par Mathieu Jardillet (au centre).

Thierry Bonnet

L'Expo Flo des étudiants de l'INH

L'Expo Flo de l'INH? c'est l'événement incontournable pour tous les amateurs de fleurs, de plantes et d'ambiance végétale. Il est organisé tous les deux ans par l'Institut national d'horticulture (INH). Pendant trois jours, on peut y admirer une cinquantaine de jardins aménagés sur une surface de 3500 m² et y puiser quelques idées. L'exposition est entièrement réalisée par les élèves. Si l'événement est monté en dehors du cadre scolaire, l'école met les locaux à disposition et met bien évidemment en place toutes les conditions de la réussite. Ainsi, la semaine avant l'exposition, les étudiants sont libérés de cours afin de pouvoir se consacrer entièrement au montage de l'expo. Les quatre cent cinquante élèves de l'école sont tous adhérents de l'association *"Exposition Florale des étudiants de l'INH 2006"*. Ils interviennent par équipes de cinq à six pour réaliser les stands paysages, épaulés par le conseil d'administration, qui répond à leurs besoins en végétaux et autres matériaux.

Une vingtaine d'étudiants font partie de ce conseil, qui prend en charge toute la préparation. Tous ont participé à l'édition précédente. *"Quand on a vécu une Expo Flo, on a envie d'en refaire une autre"*, souligne Mathieu Jardillet, le président de l'association. Chacun est responsable d'un secteur, de la logistique aux relations extérieures en passant par les finances.

Cette année, le thème général est *"Le vert aux couleurs du monde"*. Les étudiants ont invité des écoles partenaires, dans le cadre notamment de programmes européens : une école d'ingénieurs formés par alternance, des étudiants allemands et italiens. Ils ont cherché comment intégrer au mieux la logique de développement durable dans l'exposition, non pas parce que c'est à la mode mais par conviction, car cette démarche fait partie de leurs futurs métiers. Ils ont programmé des conférences, sur les insectes migrateurs, l'exploration botanique aujourd'hui ou encore le jardinage nature. Ils ont prévu deux nocturnes, animées de saynètes. *"Tout est fait par les étudiants,* insiste Mathieu Jardillet. *Nous avons la volonté de montrer ce dont nous sommes capables."* En général, le résultat enchante le public. ■

Quatorzième Expo Flo : le 17 mars, de 14 h à 22 h ; le 18, de 9 h à 22 h ; et le 19, de 9 h à 19 h, à l'Institut national d'horticulture, 2, rue Le Nôtre, http://expoflo.inh.fr. Contact, 02 41 22 54 56, expfloinh@yahoo.fr

en bref

Conseil consultatif : séance plénière spéciale "zone franche urbaine" le 13 mars, à 18 h 30, au centre Jacques-Tati ; groupe de travail "accès salle de spectacles interquartiers" le 14 mars, à 20 h, à la Maison de l'étang ; séance plénière sur le projet d'aménagement Patton - Élysée - place Marcel-Vigne le 20 mars, à 18 h 30, au centre Jacques-Tati.

Belle-Beille accueillera ses nouveaux habitants lors d'une soirée-cabaret en juin. Le conseil consultatif cherche des volontaires pour l'organisation de cette fête. Tél. : 02 41 04 48 74 ou formation.ccq@ville.angers.fr

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M. LIMOUSIN, 25 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme PRODHOMME, 4 mars, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CARRÉ, 11 mars, de 10 h 30 à 12 h*

DOUTRE, SAINT-JACQUES, S

La cité Abel

Méconnaissable, la cité Abel-Chantreau ! Alors qu'il reste encore à aménager les espaces extérieurs, les travaux effectués sur les bâtiments ont déjà complètement transformé l'ensemble. D'abord, la réhabilitation de vingt-sept logements vient de se terminer. Le confort intérieur a été nettement amélioré tandis que, c'est le plus visible, des toits en ardoise remplacent les toits terrasse. Quant aux dix pavillons du square, trop abîmés pour être rénovés, ils ont été démolis fin janvier.

Onze pavillons neufs ont également été construits. La plupart sont terminés, les derniers seront livrés d'ici au 16 mars. Les finitions – peintures, papiers peints, sols – de deux de ces pavillons ont été effectuées par six habitants de la cité, dans le cadre d'un chantier d'insertion de la Régie de quartiers. Recrutés en amont, ils ont d'abord participé à d'autres chantiers avant celui-ci et poursuivent leur parcours d'insertion. Trois habitants ont également été embauchés en CDD pour la durée du chantier.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOU

Fabienne a

Fabienne, c'est la maîtresse d'école dont nous aurions tous rêvé ! Derrière ses petites lunettes se cache une femme généreuse. Sans fard, naturelle, souriante, elle insuffle, l'air de rien, sa bonne humeur. Sa vie professionnelle s'écrit sur un cahier d'écolier : *"Je vis dans ce quartier depuis vingt-deux ans. J'enseigne à l'école Victor Hugo depuis six ans, après un passage à l'école Marie-Talet pendant près de dix ans"*. Une fois la classe terminée, la vie de Fabienne s'écrit sur un cahier de musique. Sa grande passion : le chant. *"À 16 ans, je me suis offert ma première guitare. Cela a été le déclic"*. Fabienne se met alors à plaquer quelques accords sur des chansons de Brassens ou

SAINT-LAZARE

-Chantreau en plein renouveau

Il reste maintenant, à partir d'avril, à effectuer les travaux de voirie et aménager les espaces verts. Des modifications de voie permettront de désenclaver la cité ; la rue Jacques-Calot notamment débouchera rue Abel-Chantreau. Une soixantaine de places de stationnement seront matérialisées, dont deux pour les personnes à mobilité réduite. Les trottoirs seront remis à neuf, l'éclairage, l'assainissement et les réseaux seront refaits.
Plusieurs espaces verts sont prévus, avec arbres et arbustes. Ils seront agrémentés de deux espaces jeux, pour les 3 - 6 ans et pour les 6 - 12 ans, d'une table de ping-pong, de terrains de boules et d'un espace rencontre avec bancs.
Ces travaux devraient durer trois mois. Leur coût est estimé à 445 000 euros. Au moins deux cent quatre-vingt-dix heures de travail seront consacrées à l'insertion professionnelle, selon diverses modalités. ■

Thierry Bonnet

Vingt-sept pavillons ont été rénovés et pourvus de toits en ardoise.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "communication", le 16 mars, à 18 h 30, à l'hôtel des Pénitentes.

Stage "Muzic" pour les 11-17 ans, du 27 février au 3 mars, à la maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas : apprentissage d'instruments, pratique de percussions, création d'un arrangement musical, technique du son, spectacle. 10 €. Inscriptions : 02 41 39 85 62 ou 02 41 24 89 10.

L'association des habitants du quartier Saint-Lazare dispose d'une nouvelle adresse mail habitants.saint-lazare@wanadoo.fr et d'un nouveau site http://perso.wanadoo.fr/saint-lazare.angers

Mémoires vives propose un atelier de collecte de la mémoire orale de la Doutre concernant la société du gant Ariane, le 4 mars, à 10 h, à la maison de quartier, 41, rue Lionnaise. Tél. : 06 89 37 84 81.

pratique

Mairie

47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus :

- *M. Belot, 25 février, de 10 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous*
- *M. Rotureau, 11 mars, de 10 h 30 à 12 h*

ÈRE

des notes plein la tête

d'Anne Sylvestre. Après un passage au conservatoire, en cours particuliers, elle a aujourd'hui posé sa voix à la maison de quartier Saint-Serge. *"Je fais partie de l'atelier de chant vocal "Mozaïk" avec un répertoire classique et des chansons de toutes origines. Mais il y a quelque temps, j'ai eu aussi envie de créer une petite formation. Le groupe s'appelle "À tue-tête"*. Autre style, autre ambiance : à la façon de petites mises en scène, les huit joyeux compères de cet ensemble flirtent avec le répertoire de Bobby Lapointe, Boris Vian… Du chant à l'écriture d'un spectacle, il n'y a qu'un pas que Fabienne franchit avec enthousiasme et crée, en 2001, *La maîtresse d'école qui se donne en spectacle. "J'avais envie de me lancer un défi."* Cette passionnée de chansons à texte a récemment présenté son second spectacle à la maison de quartier, *"des chansons théâtralisées dans lesquelles deux guides font visiter le musée de la famille Laglottagitée !"* dit-elle avec un large sourire. Et quand elle ne chante pas ? *"J'ai d'autres engagements"*, dit Fabienne presque timidement : *"je suis membre du conseil d'administration de la maison de quartier et je fais partie du conseil consultatif. Il est important de participer à la vie de la cité et d'essayer de faire des choses à son niveau"*. ■ **MB**

Jean-Patrice Campion

Fabienne aime théâtraliser les chansons à texte, qu'elle interprète avec malice.

en bref

Groupe de travail "urbanisme et déplacements" du conseil consultatif le 8 mars, à 18 h 30, salle Jean-Macé, 110, rue du Pré-Pigeon.

pratique

Permanences des élus

maison de quartier

- *Mme Bernardin, 1er mars, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*

Hans Hartung, pionnier de l'abstraction

Jusqu'au 28 mai, le musée des beaux-arts rend hommage au peintre Hans Hartung, le chef de file de l'abstraction lyrique. L'exposition se décline en trois volets [1] : une rétrospective de son œuvre ; un regard particulier sur l'année 1973 ; et la présentation quasiment inédite de ses aquarelles de jeunesse.

>EXPOSITION

"Il est, avec Picasso, un des peintres les plus productifs du XXe siècle, note Patrick Le Nouëne, directeur du musée des beaux-arts. *Ainsi, pendant la dernière année de sa vie, 1989, Hartung va réaliser quelque trois cent quatre-vingts œuvres."*
Un peintre fécond qui saura sans cesse innover, jouer avec les matériaux et les techniques pour tendre vers une liberté de création toujours plus grande. *"C'est un homme de liberté, il y est viscéralement attaché"*, souligne Patrick Le Nouëne. En témoigne son engagement volontaire dans la Légion étrangère pour combattre l'Allemagne nazie. Il en paiera le tribut, déchu de sa nationalité allemande et spolié de son patrimoine, et jusque dans son corps, amputé de sa jambe droite au combat.

À la peinture, Hartung apporte de nouvelles préoccupations.
Il s'interroge : comment traduire la spontanéité du geste sur la toile ? La peinture à l'huile est trop contraignante, il trouve une astuce : dessine au préalable puis reproduit sur la toile la spontanéité de son dessin. L'acrylique apparaît. Plus souple d'utilisation, elle lui apporte enfin cette liberté recherchée. Il essaie aussi une multitude d'outils, se fabrique des "pinceaux multiples", expérimente : brosses végétales, balais de brande, râteaux, joncs, branches de genêt. Il s'entiche du pulvérisateur qui lui permettra de continuer à créer à la fin de sa vie alors qu'il est cloué dans son fauteuil roulant.

Cette exposition, qui présente pas moins de cent quatre-vingt-dix œuvres, témoigne parfaitement de cette inventivité, de cette diversité, de cette richesse de création. Un cheminement que l'on peut suivre ▸▸

▸▸ pas à pas dans la grande salle d'exposition du musée, selon une présentation conçue par Vicente Todoli, directeur de la Tate Modern de Londres. La rétrospective chronologique démarre en 1933, à l'époque de ses premières toiles, et se termine à sa mort, en 1989. Il a 85 ans. Des toiles d'abord libres et déliées, puis plus nerveuses. Des traits qui évoquent les éclairs d'orage, lignes, traces, taches. Couleurs épaisses ou légères, vives puis sombres, avec des noirs dramatiques. Formats et supports variés, toiles et papiers barytés, peinture grattée, fouettée, pulvérisée, projetée, balayée…

"Hartung peint par série, utilisant les mêmes couleurs, les mêmes matériaux. Pour autant chaque tableau est autonome", remarque Patrick Le Nouëne. Bourreau de

Aquarelles de jeunesse

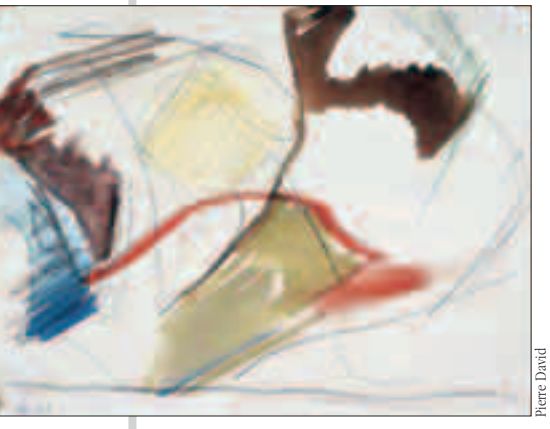

Pierre David

Aquarelle, sans titre, 1920-1922.

***"Les aquarelles d'Hans Hartung ont été pour moi une grande découverte"*, reconnaît Patrick Le Nouëne, qui a choisi de les présenter dans les cabinets d'art graphiques du musée. *"Des aquarelles exceptionnelles doublement inspirées par le romantisme et l'expressionnisme allemands."* Des œuvres de jeunesse, réalisées entre 1920 – Hartung est alors âgé de 16 ans – et 1922. *"Il peint des paysages qui font penser au travail de Gaspard Friedrich, d'autres plus figuratives comme cette crucifixion, d'autres encore, plus expressionnistes, dans l'esprit des œuvres d'Emile Nolde. Le plus étonnant est qu'il va s'engager sans en connaître encore l'existence vers l'art abstrait."* Jouant sur deux choses, le trait et la tache, il va pousser son geste et la couleur, utilisant l'aniline, cette peinture à base de pétrole qui donne des couleurs très fortes, très violentes, mais qui, à l'inverse, sont très fragiles à la lumière. Pour cette raison, Hartung rechignait à les exposer, présentant à la place des reproductions photographiques. Les conditions d'exposition du musée permettent aujourd'hui de présenter vingt-sept œuvres "cachées" depuis cinquante ans. Certaines n'ont même jamais été présentées au public.**

Aquarelle, sans titre, 1920-1922.

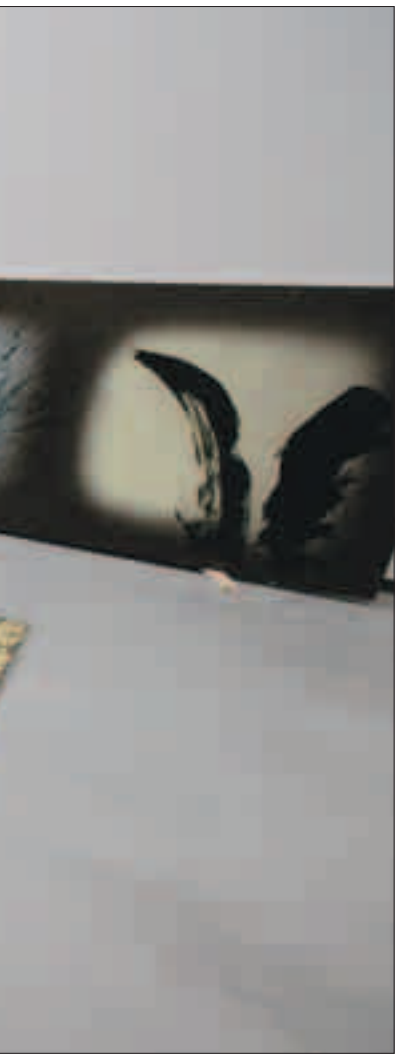

Thierry Bonnet

Patrick Le Nouëne, directeur des musées d'Angers, lors de l'accrochage de l'exposition Hans Hartung. Quelque 190 œuvres du peintre sont présentées.

travail, il peut produire plusieurs tableaux en une seule journée. *"Et quand il avait épuisé une technique, il passait à autre chose."* Il aborde la gravure et transpose ses découvertes en peinture. La rayure des plaques lui inspire ainsi son grattage de la peinture encore fraîche sur la toile. La sculpture, en revanche, reste pour lui une expérience isolée dans l'atelier de son beau-père, le sculpteur Gonzales.

1973, année prolifique

Dans les salles d'art contemporain, vidées de leur contenu habituel, le musée présente *Un regard particulier sur l'année 1973*. Une sélection réalisée par la critique d'art Anne Pontégnie qui montre la grande diversité du travail d'Hans Hartung. 1973 est l'année de son installation à Antibes, au milieu de la pinède dans une villa - atelier sublime dont il a conçu lui-même l'architecture. Il s'y installe avec Anna-Eva Bergmann, sa première femme avec qui il s'est finalement remarié, après plusieurs années passées avec Roberta Gonzales. *"Il est au summum de sa gloire, gagne très bien sa vie et trouve à Antibes les conditions idéales pour créer en toute liberté,"* raconte Patrick Le Nouëne. Dès lors, Hartung produit. De manière exceptionnelle, riche et variée. *"Bien que né au début du siècle, il est parfaitement en phase avec les créateurs des années 80, comme Polke en Allemagne, ou Malaval en France"*. Sa peinture est simple à saisir, évoquant parfois les jardins zen. Il peint d'un geste rapide et efficace. *"Pendant les trois dernières années de sa vie,* confirme Annie Claustre, historienne de l'art, *Hartung s'est profondément renouvelé pour offrir une ultime période de création."* ■

François Lemoulant

(1) L'exposition est réalisée par les musées d'Angers et Expressions contemporaines, en lien avec la fondation Hans Hartung - Anna-Eva Bergmann d'Antibes. Deux des trois expositions itinérantes sont présentées à Angers (Rétrospective et 1973). Le troisième volet est présenté actuellement à Dunkerque. Sont également visibles à Angers, chose rarissime, des aquarelles réalisées entre 1920 et 1922.

Musée des beaux-arts, du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h (20 h, le premier vendredi du mois).

Solange Abaziou

L'équipe de L'Objecteur. Accroupis au second plan, Claude Yersin et Michel Vinaver.

Vinaver, par Yersin et onze comédiens

Du 9 au 24 mars, le Nouveau Théâtre d'Angers présente *L'Objecteur*, pièce écrite en 2000 par Michel Vinaver, 79 ans, d'après son roman de 1950. Il en a confié la mise en scène à Claude Yersin, dont ce sera la dernière création angevine. Interview.

>THÉATRE

Qu'est-ce qui vous a motivé à écrire une pièce d'après votre roman, cinquante ans après ?
On a attiré mon attention sur le fait que ce roman était constitué essentiellement de répliques. Je me suis dit : il y a vraiment une pièce de théâtre à en tirer. D'autre part, le roman était écrit à chaud dans l'actualité de la guerre froide et j'ai trouvé important d'évoquer cette période historique extraordinairement intéressante, où la France a été au bord d'une troisième guerre mondiale et d'une guerre civile.

Vous y avez ajouté des intermèdes contemporains, où l'on voit une troupe de théâtre répéter la pièce. Dans quel but ?
J'ai voulu créer une profondeur de champ, avec un va-et-vient entre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui se passait un demi-siècle avant. Cela produit des "collisions" intéressantes du point de vue théâtral. Et cela me permet de présenter un portrait du théâtre d'aujourd'hui. On peut presque dire que le théâtre se fait son propre portrait, sous un mode comique, presque burlesque.

Vous avez ainsi créé une architecture théâtrale des plus complexes, avec beaucoup de contraintes. Était-ce par jeu ?
Oui, c'est un jeu, cette pièce a quelque chose à voir avec un mécanisme d'horlogerie. Je crois que c'est ce qui a tenté Claude Yersin, il aime bien se heurter à l'impossible ou au quasi impossible ! En tant qu'auteur, j'ai voulu aller jusqu'au bout d'un fractionnement de l'action, qui, néanmoins, permet de suivre très facilement une histoire qui se raconte, car c'est strictement chronologique.

Il y a soixante-dix personnages et vous précisez qu'ils sont joués par onze comédiens. D'où vient cette exigence ?
Je me suis demandé quel était le nombre minimum d'acteurs pour jouer les soixante-dix rôles, et je suis arrivé à ce chiffre. Je me suis donné la contrainte, au moment même de l'écriture, que la pièce puisse se jouer ainsi.

Vous avez confié la création de *L'Objecteur* à Claude Yersin, comme vous l'aviez fait pour *Portrait d'une femme*, en 2003. Pourquoi ?
Pour sa rigueur dans le travail et parce que nous sommes profondément en accord sur la relation entre une mise en scène et un texte. J'aime beaucoup sa façon de ne pas chercher *a priori* de paillettes, de moyens de montrer combien le metteur en scène est original dans ses trouvailles. Il fait sourdre les solutions de mise en scène de sa lecture du texte.

Vous mettez vous-même en scène une de vos pièces, pour la première fois. Est-ce un défi que vous vous lancez ?
Il y a deux ans, j'ai dirigé un stage pour vingt acteurs au chômage. Il en est découlé une mise en scène. On m'a demandé de le refaire avec une autre de mes pièces, *Iphigénie Hôtel*. Les vingt comédiens étaient preneurs, je repars donc avec eux. Cela me fait plaisir de faire presque partie d'une troupe, c'est une expérience tout à fait inédite. Il n'est pas d'âge pour apprendre un nouveau métier ! ■

Propos recueillis par Marine Leroy.

***L'Objecteur*, du 9 au 24 mars, au Grand-Théâtre.**

Musea, le musée au féminin

Afin que les femmes ne soient pas reléguées aux oubliettes de l'Histoire, l'université d'Angers leur a dédié un musée sur internet. Christine Bard et Isabelle Lamy [1] expliquent pourquoi.

>INTERNET

Pourquoi avoir créé un musée sur l'histoire des femmes ?
Les femmes sont totalement sous représentées dans l'histoire en France. Au Panthéon, sur les soixante-treize personnalités inhumées, il n'y en a qu'une, Marie Curie. Et seulement depuis 1995. Même différence pour les noms de rue : une femme pour vingt hommes. Bien sûr, les mentalités ont évolué depuis un siècle mais on est loin du compte. Ainsi, dans les manuels d'histoire des lycéens, moins de 2 % des notices biographiques concernent des femmes. On trouve Bové mais pas Beauvoir. Indira Gandhi n'a pas le droit à sa notice alors que le plasticien Christo a la sienne ! L'histoire doit être mixte sinon tout un pan de connaissances passe à la trappe.

Pourquoi un musée virtuel et non un musée en dur ?
Nous aurions préféré ouvrir un "vrai" musée de l'histoire des femmes comme il en existe dans de nombreux pays. Mais trouver aujourd'hui le financement pour un tel projet est très difficile. En attendant que l'idée fasse son chemin, nous avons cherché ce qu'il était possible d'entreprendre. Nous avons découvert qu'il existait des musées sur internet. Nous nous sommes donc tournées vers l'université virtuelle en Pays de la Loire. Au final, le web possède de nombreux avantages : pas de problème de place pour ajouter de nouvelles expositions, visite interactive et ludique, collections visibles de partout. Enfin, le multimédia offre un mariage réussi entre textes, documents, photographies et vidéos.

Comment fonctionne Musea ?
Nous nous appuyons sur un réseau national de chercheuses et chercheurs spécialisés sur ces sujets. Nous bénéficions également à Angers d'une source importante de documents depuis l'installation en 2001 à la bibliothèque universitaire du centre national des archives du féminisme. Avant d'être publiée, une nouvelle exposition reçoit l'aval de notre comité scientifique comme pour une revue universitaire classique. Au démarrage, en mai 2004, il y avait trois expositions en ligne. Aujourd'hui, le visiteur a accès à dix expositions complètes et l'idée est d'en ajouter trois à quatre chaque année.

Thierry Bonnet

Christine Bard et Isabelle Lamy, les deux animatrices du site Musea.

Projet artistique pour deux cents musicie

>MUSIQUE

C'est un projet un peu fou, intitulé "La Musicale Expérience". Il rassemble le conservatoire national de région d'Angers (CNR), des écoles de musique de la couronne angevine et le collège Félix-Landreau. La conclusion en sera un spectacle, donné au théâtre Chanzy les 19 et 20 mai. Il mélangera musiques actuelles et musique contemporaine.
Tout a commencé il y a deux ans, à Montreuil-Juigné, par un atelier réunissant des groupes de jeunes musiciens et l'école de musique. L'idée est alors venue de rééditer ces ateliers en étendant le projet à toute l'agglomération. Et de créer un spectacle commun, réunissant trois orchestres, soit plus de deux cents musiciens, et des groupes de musique actuelle issus des ateliers. Ces derniers joueront leurs créations, tandis que les orchestres interpréteront des œuvres composées spécialement pour chacun. Guy Remaud, professeur au CNR et directeur artistique du projet avec le compositeur Hervé Le Duc, a écrit pour les vents et percussions, Pierre-André Athané pour l'ensemble à cordes et Hervé Gilles pour les clarinettes et percussions.

Répétitions du dimanche matin

C'est ainsi que, le dimanche 22 janvier au matin, les clarinettistes se sont rassemblés pour leur première répétition, sous la direction de Christian Abiad, assistant au CNR et enseignant dans plusieurs écoles de musique. C'est la première fois qu'ils se retrouvent pour travailler *Chameleon suite*, dont ils n'ont eu la partition que début décembre. Élèves du CNR et des écoles de musique, jeunes et adultes, se regroupent par pupitres et entrent très vite dans le vif du sujet. La musique est complexe. *"Attention,* les avertit Christian Abiad, *vous ne jouez pas tous en même temps, parfois vous partez sur le temps et parfois pas. Tous les demi-temps sont joués, par l'une ou l'autre clarinette ou par les percussions, qui vous rejoindront à la troisième répétition."* De plus, les musiciens rencontrent parfois des notes inhabituelles, nécessitant des doigtés peu usités. En une heure et demie de répétition, ils vont jusqu'au bout de la partition et ont ainsi une idée de la totalité de l'œuvre. Ils répéteront cinq dimanches et le compositeur viendra travailler la fin avec eux. Chaque ensemble répète ainsi sa partie. De leur côté, les 5e B du collège Félix-Landreau s'associent au projet de diverses façons, le professeur de musique, Thierry Dechaume, ayant entraîné ses collègues dans l'aventure. Des ateliers d'écriture sont organisés sur l'œuvre de Pierre-André Athané ; un support visuel est en cours de création, il sera transcrit sur ordinateur et projeté pendant le spectacle ; un groupe d'élèves commandera le jeu de lumières du théâtre, d'autres diront les textes… Pour tous les participants, c'est une Musicale Expérience unique. À partager en mai. ■

Première répétition pour l'ensemble de clarinettes dirigé par Christian Abiad.

Que découvre-t-on au fil des collections ?
Nous présentons des personnalités féminines méconnues qui ont marqué l'histoire : Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevraud au XVIIe siècle ; Rose Valland qui a sauvé un nombre considérable d'œuvres d'art sous l'Occupation ; ou encore Marie Bonnevial, une figure du militantisme républicain et laïc. Mais nous allons au-delà de l'aspect biographique en nous intéressant aussi à l'histoire des genres masculin et féminin. Il s'agit de mieux comprendre comment la société construit cette différence. Une exposition montre ainsi comment au cours de la Première Guerre Mondiale il y eut un engouement pour le football féminin avant que ce sport ne redevienne une activité purement masculine, symbole de virilité. À côté des expos, nous proposons pour les enseignants des fiches pédagogiques et des jeux éducatifs. Enfin, une partie du site est réservée à de jeunes artistes contemporains.

Et les prochaines nouveautés ?
Début mars, à l'occasion de la journée internationale des femmes, une grande exposition retracera en affiches les cinquante ans du planning familial [2]. Ensuite, nous traiterons en septembre du rôle des Françaises dans la construction européenne, puis, en décembre, des femmes de la Bible. ■
http://musea.univ-angers.fr

(1) Christine Bard est professeure d'histoire contemporaine et coordinatrice scientifique du projet Musea, et Isabelle Lamy est chargée de mission Musea.
(2) Le planning familial fête ses 50 ans le 10 mars à la MPT Monplaisir avec une soirée débat qui débutera par une intervention de Christine Bard.
(Lire page 28).

ns

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Atelier d'écriture avec Annick Dandeville, à l'école élémentaire Joseph-Cussonneau.

La Taverne, 40 ans de poésie

>POÉSIE

En septembre, la Taverne aux poètes fêtera ses quarante ans ! Créée par Jacques Pierre dès 1965, l'association a en effet déposé ses statuts à l'automne 1966. Jacques Pierre, souffle et âme de la Taverne depuis le début, en a été le président jusqu'en 2002. Nommé alors président honoraire, il a passé le flambeau à Annick Dandeville.
"La Taverne comporte en fait deux groupes, rappelle celle-ci. *D'une part une vingtaine de* poésiens, *comme nous a baptisés Jacques Pierre. D'autre part, les plasticiens : peintres, graveurs, sculpteurs, qui n'ont pas d'activité spécifique mais avec qui nous organisons des expositions".*
Les *poésiens* se réunissent un samedi par mois, pour échanger sur leurs écrits et préparer leurs activités. Tout d'abord, bien sûr, la participation chaque année au Printemps des poètes (*lire encadré*) à travers un atelier d'écriture intergénérations, à l'école Cussonneau, avec des élèves et des retraités bénévoles.
L'association publie également trois fois par an la revue *Empreintes*, composée d'œuvres de ses adhérents. *"Auparavant,* Les Cahiers de la Taverne aux poètes *ne comprenaient que des poèmes,* explique Annick Dandeville. *Nous avons lancé en décembre cette nouvelle formule, agrémentée de créations des plasticiens, en couleur. Pour le premier numéro, il s'agissait d'une gravure de Daniel Miclard".*
Les poésiens donnent aussi quatre récitals par an, au cours desquels ils lisent leurs œuvres, sous diverses formes : dîners animés, poésie et musique, promenade poétique, croisière poétique en péniche… [1]
Avec les plasticiens, ils organisent au minimum deux expositions par an : celle du Printemps des poètes, où tableaux, gravures et sculptures côtoient les poèmes, et "49 Regards". En partenariat avec le Département, ce salon propose, en septembre, un panorama des arts plastiques en Maine-et-Loire, après sélection des œuvres par un jury présidé par Jean-Pierre Bocquel. Dans ce cadre, chaque année, le Chevalet d'or est attribué à un peintre réputé ayant des attaches en Anjou. ■
(1) Le 11 juin, départ cale de la Savatte.

Contact : Annick Dandeville, 29, rue du Quinconce, 02 41 88 24 18, ou a.dandeville@wanadoo.fr

Le Printemps des poètes, du 4 au 12 mars

Sur le thème national "Ma ville pour un poème", le Printemps des poètes angevin proposera, du 4 au 12 mars, des récitals et lectures de poèmes, des expositions, des ateliers d'écriture… Pour la Taverne aux poètes : exposition, du 15 au 31 mars à la Caisse d'épargne ; récital des *poésiens* (le 10), exposition et lecture (le 11) des réalisations de l'atelier d'écriture, au Welcome. À noter aussi l'animation de grands lieux culturels : à la bibliothèque Toussaint, déambulation poétique du Théâtre de la Lune vague (le 8), en écho à l'exposition *Poètes, vos images*, présentée en même temps ; au musée des beaux-arts, lecture par l'association Encre (le 11) de textes poétiques élaborés à partir des objets du parcours Histoire d'Angers.
Programme disponible fin février dans les lieux d'animation, les mairies, les bibliothèques, maisons de quartier… Contact, 02 41 05 41 49.

l'agenda

>CINÉMA

Jusqu'au 28 février
Plume, le petit ours polaire
Dès 3 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

28 février
Les femmes en milieu carcéral
Et débat avec l'association Genepi. Gratuit. 20 h, espace culturel de l'université.

1er au 5 mars
La flibustière des Antilles
Dès 7 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

7 mars
Oliva, Oliva
De Peter Hoffmann. Présentation, Antoine Fraile. Cinéfac. 20 h 15, Les 400 Coups.

8, 11 et 12 mars
La légende du Cid
Dès 5 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

12 mars
Le Rebelle
De King Vidor. Présentation, Jean-Pierre Bleys. Cinéma Parlant. 18 h, Les 400 Coups.

14 mars
Sous le soleil
De Maurice Pialat. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi. Cinéma Parlant. 20 h 15, Les 400 Coups.

15 mars
La caméra de bois
De N. Wa Luruli (Afrique du Sud). Association Cinémas d'Afrique. Gratuit. 20 h 15, Espace culturel de l'université.

18 et 19 mars
La prisonnière du désert
Dès 9 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

21 mars
Tina
De Brian Gibson. V.O. 5 €. 20 h 15, Gaumont Variétés.

22 mars
Des Éphémères
De Pascal Bonnelle. 20 h 30, MPT Monplaisir.

22 mars au 4 avril
Quinzaine de cinéma de langue espagnole
20 films et 4 soirées dont une soirée Almodovar, le 24 mars. Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

6 mars
Poétique de l'espace dans les œuvres musicales
17 h 15, institut municipal.

Architecture : Notre-Dame de Fontgombaud, Valençay, Culan
18 h 30, institut municipal.

La fièvre des commémorations et des anniversaires…
Par Christian Heslon. Présence des Arts. 6 €; gratuit étudiants. 18h30, UCO.

7 mars
L'enfant et la création
18 h 30, institut municipal.

Grandes peurs en littérature : cancer, sida, nucléaire
17 h 15, institut municipal.

L'avenir de l'Europe face à la mondialisation
Par Henri Nallet, ancien ministre. 18 h, INH, 2, rue Le Nôtre.

8 mars
Biologie : les appels sexuels des gryllides
18 h 30, institut municipal.

Les manuscrits de la Mer Morte
20 h 15, institut municipal.

Les écrivains face au mystère
Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue de l'Oisellerie.

Mémoire et construction
Par Jérôme Letinturier, sculpteur. 20 h 30, centre Marcelle-Menet.

9 mars
Jusqu'où peut aller l'élargissement de l'Union européenne ?
Université permanente. 3 €. 18 h 30, UFR de Droit.

L'enfant-soldat dans la littérature africaine
18 h 30, institut municipal.

O. Henry (William Sydney Porter)
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

10 mars
L'histoire du Planning familial
Par Christine Bard. 50 ans du MPF. 17 h, MPT Monplaisir.

John Wayne
18 h 30, institut municipal.

Quand nos villages changeaient de nom
Et *Le devenir d'un médicament dans l'organisme*. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

13 mars
Poétique de l'espace dans la peinture et l'architecture
17 h 15, institut municipal.

Saint-Aubin et la topographie d'Angers au haut Moyen-Âge.
Présence des Arts. 6 €; gratuit étudiants. 18 h 30, UCO.

14 mars
La nature sous mon toît
20 h 30, Maison de l'environnement.

Le désir d'enfant de la femme active
18 h 30, institut municipal.

Notre-Dame de Fontgombaud, Valençay, Culan
17 h, institut municipal.

15 mars
Ministre du général
Par Jean Foyer, ancien garde des Sceaux. Avec Élisabeth Verry (archives départementales). Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice.

Citoyenneté : la déficience mentale
20 h 15, institut municipal.

Érosion et conservation du patrimoine troglodytique
18 h 30, institut municipal.

Forces et limites de la représentation
Société angevine de philosophie. 3 à 7 €. 20 h 30, lycée David.

16 mars
De la mer à l'assiette : que deviennent poissons et crustacés ?
Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

William Faulkner
18 h 30, institut municipal.

L'enfant-soldat dans la littérature africaine
(voir 9 mars).

Peintures murales de la fin du Moyen-Âge en Anjou
Angers Musées Vivants. 5,5 €. 14 h 30, musée des beaux-arts.

La modernité de Ledoux
CAUE. 18 h 30, Maison de l'architecture, av. René-Gasnier.

17 mars
Pleins feux sur les balcons
Inscription au 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

Katharine Hepburn
18 h 30, institut municipal.

20 mars
Du quotidien à l'éternité, les représentations du temps dans les arts plastiques
17 h 15, institut municipal.

Cathédrale de Bourges, abbaye de Noirlac, château de Meillant
18 h 30, institut municipal.

Langage des fleurs, mythes antiques et symbolique sacrée
Présence des Arts. 6 €; gratuit étudiants. 18 h 30, UCO.

21 mars
Les secrets des pyramides
20 h 15, institut municipal.

Grandes peurs en littérature : "péril jaune, peur blanche"
17 h 15, institut municipal.

Guillaume Sevin, paysagiste et scénographe
CAUE. 18 h 30, Maison de l'architecture.

21 et 22 mars
L'Italie des artistes
Connaissance du Monde. 4,50 à 8 €. Le 21, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès; le 22, à 14 h 30 et 18 h 30, Chanzy.

22 mars
Biologie : le chant du grillon
18 h 30, institut municipal.

Les mystères des temples égyptiens et leurs décorations
20 h 15, institut municipal.

Les statues en Égypte ou l'art du sens multiple
Présence de Arts. 18 h, UCO.

23 mars
Tissu et textiles : histoire, langage et civilisation
De Régis Debray et Patrice Hugues, auteurs du Dictionnaire culturel du tissu. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

Sénèque, un remède contre le stress
Université permanente. 3 €. 18 h 30, UFR de Droit.

L'enfant-soldat dans la littérature africaine
(voir 9 mars).

Une épuration dans la magistrature en Anjou sous la IIIe République
Société des études angevines. 2,50 à 4,60 €. 20h45, La Godeline.

24 mars
Vers un ONU du XXIe siècle
18 h 30, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

Olivia de Havilland
18 h 30, institut municipal.

Le handicap de la surdité
Témoignages (salle équipée). 20 h 15, institut municipal.

Les flux migratoires de la bécasse des bois
Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

>DANSE

4 mars
Carte blanche à Respectiv'
Hip-hop. 3 à 5 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

7 mars
Ouverture studio à Vincent Dupont
CNDC. Gratuit sur inscription au 02 41 24 12 12. 19 h, studio des Abattoirs.

22 mars
Classe publique de Shelley Senter
Danseuse de la Trisha Brown Dance Company. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. CNDC. 14 h 30, studios Bodinier.

>LECTURE

24 février
Grain d'Eau
Dès 7 ans. Avec Colombe Lecat-Warda et la Cie Côté Filles. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Et si on écoutait les animaux, qu'est-ce qu'ils nous diraient ?
Contes. Two Company. 3 à 6 ans. 3,50 à 6, 50 €. 10 h 30 et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

25 février
Tour de contes
5 €. 17 h - 19 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Le Roi Baco
Conte. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

26 février
Soirée au village
Contes. 6,50 à 11,50 €. 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

7 mars
Amélie Sarn
Auteur de *Un foulard pour Djelila*. Prix J'ai lu, j'élis. 16 h, bibliothèque la Roseraie.

8 mars
Conte traduit en langue des signes
Dès 5 ans. 16 h, bibliothèque des Justices.

9 et 10 mars
Splendeurs et folies des villes
Printemps des Poètes. 19 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

9 au 12 mars
Festival les yeux dans les oreilles
Contes. Association Ra. Conte. Dès 1 an. 3 et 5 €. Centre Jean-Vilar.

11 et 12 mars
Improvisations poétiques et musicales
Textes de Marie Uguay. Le 11, à 19 h; le 12, à 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

14 mars
Valérie Zenatti
Auteur de *Une bouteille dans la mer de Gaza*. Prix J'ai lu, j'élis. 16 h, bibliothèque Toussaint.

15 mars
Scénario du film Des Éphémères
De Pascal Bonnelle. 19 h 30, MPT Monplaisir.

15 et 17 mars
Plus noir que l'encre
Contes des mers de Chine et d'Océanie. Cie Archipel Indigo. 3,50 à 6,50 €. Le 16, à 16 h; le 17, à 20 h 30; le 18, à 16 h et 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

18 mars
Tourmente
De et avec Bernadète Bidaude. Dès 10 ans. 8 €. 20 h 30, maison pour tous Monplaisir.

23 mars
Ivres de poésie
Théâtre de Lune Vague. 18 h 45 et 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUE

25 février
Dionysos
20 h 45, Le Chabada (complet).

28 février
Fine Arts Quartet
Et Paul Mayer, clarinette. Chostakovitch, Mozart, Brahms. Mardis Musicaux. 14 à 28 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Henri Dès
23 et 26 €. 19 h, Amphitéa.

1er mars
Lorie
41 €. 20 h, Amphitéa.

2 mars
La Belle Dame Sans Merci
Punk - free jazz. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

3 mars
Klaktonclown
Chanson. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Henri, Léon et les autres
7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

Élèves du conservatoire
19 h, café des Orfèvres, musée des beaux-arts.

4 mars
Trio Ryobé et Samira El Alaoui
Blues. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

7 mars
Youn Sun Nah 5
Jazz. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

8 mars
Aurèle
Printemps des Poètes et Le Chant des Mots. Gratuit. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Jazz manouche
22 h, L'Autrement Café.

The Infadels et Go Go Charlton
Punk funk. 10 et 12 €. 20 h 45, Le Chabada.

9 mars
Mauss
Rock, pop. 15 €. 20 h 30, Le Chabada.

Christine Barto et Eddy Schaff
Jazz. 21 h, L'Autrement Café.

Underground Railroad et Gatechien
6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

9 au 12 mars
Le roi soleil
Amphitéa (complet).

10 mars
Polaris
Philippe Martin, chant; Matthieu Roussineau, piano. Printemps des Poètes et Le Chant des Mots. Gratuit. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Rabia Jabrane et Meskalyl
Musique classique arabe. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Agnès Collet
Chanson. 9 et 10 €. 21 h, L'Autrement Café.

Marielle Dechaume
Chantons Prévert. 5 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

11 mars
Les Géraldines
Chanson. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

12 mars
Où vont les chevaux quand ils dorment ?
Chansons Allain Leprest. Théâtre de La Passerelle et chorales de la maison de quartier Saint-Serge-Saint-Michel. Gratuit. 15 h, théâtre, place Ney.

Véronique et Gérard Chenuet
Duo harpe et hautbois. Les Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

12 et 14 mars
Tchaïkovski
Et Chostakovitch. ONPL. Direction Isaac Karabtchevsky. Piano, Vadim Rudenko. 10 à 25 €. Le 12, à 17 h; le 14, à 20 h 30, centre de congrès.

14 mars
Ophonius
Jazz. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Élèves du conservatoire
Musique de chambre. 18 h, chapelle de la Maison des arts, avenue Montaigne.

Fanfare du 6e Génie
Gratuit. 18 h, centre Jean-Vilar.

15 mars
Murmures de brume
Claire Dousset. Jazz, bossa, chanson. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café.

16 mars
John Butler Trio
Folk (Australie). 23 et 25 €. 20 h 45, Le Chabada.

Entre Vénus et Mars
Cathy et Les Douglas's. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café.

Leituss
Fusion metal electro. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

16 au 18 mars
Lo'Jo
"Bazar savant". Et DJ Fenugrec Beat, Anda, René Lacaille, DJ Lawass. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

17 mars
Sergent Pépère
Fanfare. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Les Trois Glottes
Spectacle dînatoire. Réservation au 06 16 68 03 69. 30 €. 21 h, L'Autrement Café.

Soria
Chanson swing. Gratuit. 22 h 30, L'Autrement Café.

Jacques Bertin
Le Printemps des Poètes. 5 et 10 €. 20 h 30, centre Marcelle-Menet.

18 mars
The Nuggets
Garage fuzz rock'n roll. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Arno Lec
"En quarantaine". 9 et 10 €. 21 h, L'Autrement Café.

Robert Plant
40 et 44 €. 20 h 30, Amphitéa.

Ensemble vocal de Saint-Quentin
Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

21 mars
Julien Clerc
37 à 43 €. 20 h 30, Amphitéa.

22 mars
Claw Hammens, blues
Et Voleurs de swing, jazz manouche. 4 et 6 €. 20 h 30, Espace culturel de l'université.

23 mars
Les Sinners
Chorale. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café.

Urban Poizon et Broken Stick Sound System
Hip hop. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Serge Lama
37 à 40 €. 20 h 30, centre de congrès.

Hocus Pocus et Beat Assailant
Hip hop. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

23 mars au 26 mars
Weatherking.
Trio Three. Jazz. 6,50 à 11,50 €. Du 23 au 25, à 20 h 30; le 26, à 17 h, Champ-de-Bataille.

24 mars
Les Sévères
Chanson rock. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Matthieu Roussineau
Jazz. 2 €. 21 h, espace culturel de l'université.

Hawa
Musique du monde. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

Lab et Yosh
Dub. Transculturelles de l'Ensam. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Élèves du conservatoire
Flûte baroque et viole de gambe. 18 h, 26, avenue Montaigne.

>SPECTACLES

4 mars
Le cirque de Pékin
28 à 40 €. 20 h 30, Amphitéa.

5 mars
Anne Roumanoff
31 à 36 €. 15 h 30, centre de congrès.

15 mars
Anthony Kavanagh
34 à 40 €. 20 h 30, Amphitéa.

>THÉATRE

26 février
J'y suis, j'y reste
Comédie. Troupe amateur Saint-Maurille au profit d'Évad infirmes moteurs cérébraux. 7 €. 15 h, Césame, Sainte-Gemmes.

4 mars
Le Saint-Quantan
Cie du Sordide. 20 h 30, MPT Monplaisir.

La LIMA
Impro. 21 h, L'Autrement Café.

7 et 8 mars
Benoît Misère
De Léo Ferré. Cie Map. 5 à 9 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

8 mars
Marie Daude est Louise Michel
Journée de la femme. 9 et 10 €. 21 h, L'Autrement Café.

9 mars
Théâtre forum
Cie Alter Ego. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café.

Les quatre dromadaires
Cie Map. 20 h 30, MPT Monplaisir.

9 au 12 mars
Des rives et des océans
Textes de Henri Michaux. Cie Pièces et Main d'œuvre. 6,50 à 11,50 €. Du 9 au 11, à 20 h 30; le 12, à 17 h, Champ-de-Bataille.

9 au 24 mars
L'Objecteur
De Michel Vinaver. Mise en scène, Claude Yersin. Création NTA. 8 à 21 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, et dimanche, 17 h. Relâche les 12, 13 et 20 mars. Grand-Théâtre. *(lire page 25)*

10 mars
Nous les filles
Cie Piment Langue d'Oiseau. 50 ans du Planning familial. 20 h 30, MPT Monplaisir.

11 mars au 11 avril
Les 3 Coups
Festival étudiant des arts de la scène. *La nuit de Valognes,* de Eric-Emmanuel Schmitt; *Le malentendu,* de Jean Tardieu; *La fausse suivante,* de Marivaux; *Quelqu'un,* de Patrick de Bouter; *La dispute,* de Marivaux. 20 h 30, UCO.

14 et 15 mars
Candide
De Voltaire. Théâtre Messidor. Dès 10 ans. 5 à 12 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

16 mars
Les Zygomatiks
Improvisation. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

17 mars
Soirée féerique
Théâtre musical par le lycée Sainte-Marie. 3,50 et 5 €. 20 h, théâtre Chanzy.

17 au 19 mars
On dînera au lit
Comédie de Marc Camoletti. Madeleine Théâtre. 6 et 7 €. Les 17 et 18, 20 h 30; le 19, 15 h, Le Trois-Mâts.

18 mars
L'invité
Comédie de David Pharao. Les Arthurs. 12 et 15 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

19 mars
Living
Cie Décalée. Humour, magie, jonglerie. 3 à 5 €. 16 h 30, centre Jean-Vilar.

22 mars
Les monologues du vagin
33 à 38 €. 20 h 30, centre de congrès.

23 et 24 mars
La cagnotte
De Labiche. Mise en scène, Patrice Pelloquet. TRPL. 10 à 18 €. Le 23, 19 h 30; le 24, 20 h 30, théâtre Chanzy.

24 mars
On purge bébé
De Feydeau. Les Anjoués. Au profit de Sidaction. 3,5 et 5 €. 20 h, MPT Monplaisir.

24 et 25 mars
Vagabonde
De et par Annabelle Sergent. Cie Loba. Dès 12 ans. 5 et 7 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

>VISITES

Jusqu'au 5 mars
Made in Angers
Plus de 70 entreprises et 50 artisans à découvrir. Inscription: Angers Tourisme, 02 41 23 50 00.

11 mars
Le bestiaire dans la ville
Inscription au 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

>EXPOSITIONS

Du 24 février au 5 mars
Jacqueline Pelon
Aquarelles. 11 h - 18 h 30, La Godeline.

Du 24 février au 25 mars
Jelena Dakovic
Peintures. Lundi au samedi, 9 h - 19 h (17 h 30, du 27 février au 4 mars), bibliothèque universitaire, rue Le Nôtre.

Du 24 février au 28 mars
Natures mortes ? pas tant que ça
Peintures de Nicole Noyoux. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 26 février
David, Géricault, Friedrich et les autres
Dessins et miniatures.de la collection de David-d'Angers. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, galerie David-d'Angers.

Éruption volcanique
Peintures de Kama-Ynyk. Tous les jours, 11 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 27 février
Des gestes pour ma planète
Être écocitoyen au quotidien. 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, Maison de quartier Verneau.

Du 28 février au 16 mars
Poètes vos images !
Photos de Michel Durigneux. Printemps des Poètes. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 1er mars
Voyage au centre de l'os
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, rue Le Nôtre.

Du 1er au 9 mars
Jean-Claude Rétif
Invité d'honneur de la foire aux croûtes, tour Saint-Aubin.

Du 1er au 24 mars
Pascal Messina
Collages et papiers. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 3 au 12 mars
Michel Moreau
Peintures. Tous les jours, 10 h 30 - 19 h, hôtel d'Anjou.

Du 4 au 29 mars
Sur les pas de Prévert
Photos de Patrick Bezzolato. Printemps des Poètes. Bibliothèque des Justices.

Jusqu'au 7 mars
L'œil en marche
Par les travailleurs handicapés du CAT Arceau Anjou, avec le plasticien Dominique Chrétien. Visites accompagnées sur inscription au 02 41 98 89 68. 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 45 - 18 h, Mutualité Anjou Mayenne, 67, rue des Ponts-de-Cé.

Du 7 au 25 mars
Expo-jeu autour de Jules Verne
Bibliothèque Monplaisir.

Jusqu'au 10 mars
1905
Centenaire de la loi de séparation des églises et de l'État. Documents, photos, objets. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, Archives départementales, rue de Frémur.

Plateau de la Mayenne, projet d'aménagement
CAUE. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, salle voûtées, hôtel de ville.

Du 10 au 16 mars
Voyages
Peintures de Stéphane Breteau. Tous les jours, 10 h 30 - 19 h 30, tour Saint-Aubin.

Du 14 mars au 7 avril
L'art : un jeu d'enfant
Art postal. Bibliothèque Saint-Nicolas.

Du 17 au 26 mars
Harel et Polet
Peintures. Lundi au samedi, 11 h - 12 h 30 et 15 h - 19 h; dimanche, 14 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 18 mars au 30 avril
Le NTA a 20 ans
Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier

Jusqu'au 19 mars
NAM
Peinture. Lundi au vendredi, 17 h 30 - 19 h 30; week-end, 14 h 30 - 19 h 30, galerie Libre comme l'art, 18, rue de Frémur.

Du 22 mars au 15 avril
Sommeil
Vidéos, dessins, installations. Et *Objets de déplacement*; dans le cadre de Vitrines sur cour. Lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h; samedi, 9 h 30 - 12 h, ESBA, 72, rue Bressigny.

Du 24 mars au 23 avril
Lydia Coutand et Bernard Buord
Peintures, sculptures. Galerie Libre comme l'art, rue de Frémur.

Jusqu'au 27 mars
Natura 2000 et le parc naturel régional
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 7 avril
Histoire de la natation
Piscine Jean-Bouin.

Jusqu'au 16 avril
Atila, une figuration cosmique et solaire
Peintures. Présence de l'Art Contemporain. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 14 mai
VIIIe triennale des mini textiles
Jardins réduits. 70 œuvres au format 12 x 12 cm. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 28 mai
Hartung, rétrospective
Peintures. Rétrospective 1933 - 1989; un regard particulie sur l'année 1973; et aquarelles de jeunesse, 1920-1922. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h – 18 h (20 h le premier vendredi du mois), musée des beaux-arts. *(lire page 24)*

Living *de la Cie Décalée, le 19 mars.*

Centre de tri postal : 900 000 plis par jour

Jusqu'au 5 mars, quatre-vingts entreprises sont au programme de *Made in Angers*, l'événement du tourisme industriel. Visite guidée dans l'un des sites qui rencontrent le plus de succès : le centre de tri postal.

Photos : Thierry Bonnet

Le centre de tri postal mobilise chaque nuit quarante-cinq employés.

>VISITE

21 h 45. L'équipe "22-6" prend son service. Elle doit bien sûr son nom à ses horaires. Car au centre de tri postal d'Angers, route de Bouchemaine, le travail est essentiellement nocturne. En fin d'après-midi, les camions qui apportent le courrier des dernières levées entament leur ballet face au quai de déchargement. C'est le début d'une longue nuit, avec un challenge de taille : 900 000 plis à traiter pour le lendemain matin. Les premiers chariots à se remplir, prêts à partir, sont ceux des "encombrants". À la manœuvre, deux équipes réceptionnent ces paquets volumineux sur un tapis roulant, et les envoient au fur et à mesure dans des bacs où est mentionné le code postal de destination. Les lettres, elles, sont à l'étage, où les trieuses automatiques tournent déjà à plein régime. *"Ce soir, on est bien"*, commente José Antoniotti, responsable opérationnel, en jetant un œil aux liasses en attente. *"Le centre a atteint un très bon niveau d'efficacité."* De fait, malgré l'urgence de la tâche, aucune tension n'est perceptible. En tendant l'oreille, on entend même un fond musical, qu'un récepteur radio tente d'imposer au tumulte des machines. *"Pendant le mois de janvier, il n'y a eu que deux nuits où les plis n'ont pas été tous traités"*, indique Olivier Scherrer, responsable "ligne production nuit". *"Et encore, les restes ne représentaient chaque fois que 3 000 lettres…"* ■

Julien Rebillard

Le parcours d'une lettre en quatre étapes

1 - Le dépôt en boîte aux lettres
La plupart des boîtes aux lettres sont relevées à 17 h. Au centre de tri, c'est jusqu'à minuit que les lettres destinées au Maine-et-Loire pourront être prises en charge la nuit même. Dès 17 h 30, les premiers sacs arrivent à la plate-forme de tri. Les arrivages de camion se succèdent dans la nuit jusqu'à 4 h 15, heure où est livré le courrier en provenance de Roissy. Les agents du centre ne disposent alors que d'une heure pour traiter ces plis avant leur expédition vers les bureaux de poste du département.

2 - Oblitération et massification
Dès leur sortie de camion, au rez-de-chaussée du centre, les lettres postées dans les boîtes d'Angers sont oblitérées sur place. L'opération se fait automatiquement par machine. Cadence de croisière : 25 000 lettres oblitérées à l'heure. C'est aussi à ce niveau que les plis sont "massifiés", c'est-à-dire répartis entre petit et grand format, courrier triable mécaniquement ou manuellement. Les liasses s'empilent sur des dièdres, chariots roulant à quatre niveaux, et partent ensuite au tri.

3 - Le tri
Les plis volumineux sont triés manuellement. Les lettres sont avalées par les courroies des trieuses automatiques à un rythme qui peut aller jusqu'à 30 000 à l'heure. Une lecture automatique oriente chaque lettre vers le casier de sa destination. Les enveloppes illisibles sont "flashées" et leur image apparaît sur l'écran d'agents qui renseignent sur les informations non perçues. L'enveloppe repart ensuite pour un nouveau circuit. Un tri manuel demeure nécessaire pour les formats non standards.

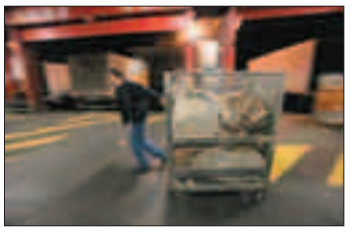

4 - L'expédition
Les plis destinés aux autres départements et à l'étranger partent en premier, à partir de 21 h 30. Pour le courrier du département, les plis triés sont placés sur des aires d'expédition, chacune correspondant à un bureau de poste. Les départs se succèdent, au rythme de l'arrivée des camions devant le quai de chargement du centre. Pour être livré dans la journée, tout le courrier doit être trié et prêt à partir à 5 h 20.

Made in Angers

Jusqu'au 5 mars, 80 entreprises se visitent dans l'agglomération. Depuis sa création en 2000, *Made in Angers* ne cesse de prendre un peu plus d'ampleur chaque année. La première édition avait accueilli 4 000 visiteurs. L'an passé, 15 000 curieux se sont pressés dans les animations concoctées par Angers Loire Tourisme. Des sociétés de toutes tailles et de tous les secteurs d'activités sont au programme. À côté des visites, sont également proposés des week-ends à thème dédiés aux métiers d'art, du 24 au 26 février, et aux musées insolites, du 3 au 5 mars. À noter, à l'occasion du week-end des métiers d'arts aux greniers Saint-Jean, un défilé de mode particulier avec des vêtements confectionnés à l'aide de matériaux fournis par les entreprises angevines : puces électroniques, papier, pneus, bois…
Pour participer à une des visites, réservation obligatoire auprès d'Angers Loire Tourisme, place Kennedy. Le tarif d'une visite est de 5 euros (forfait quatre visites, 15 euros). Attention de nombreuses visites sont déjà complètes. Renseignements : 02 41 23 50 00.

Le photographe Evers, une s

Souvent apparaît, sur d'excellentes photographies noir et blanc, une petite estampille ronde, "Cliché J. Evers" : la signature du plus entreprenant des photographes d'Angers dans la première moitié du XXe siècle. Laissons-le parler…

>HISTOIRE

"Je suis né le 25 août 1879 à Paris, rue Saint-Honoré. Mon patronyme vient-il de ma grand-mère anglaise ? Abandonné par ma mère, je suis élevé par mon père, un écrivain qui fréquente Théophile Gautier et Gérard de Nerval. Vers 1882, nous quittons Paris pour Nîmes, mais mon père meurt quelques années plus tard. Je suis repris par ma mère, mariée entre-temps avec un Toulousain qui ne rêve que théâtre. On m'embarque pour les tournées.

Ma mère a quatre frères, tous photographes, un métier assez nouveau. L'aîné, Edmond Cauville, me prend en charge à Angers et m'enseigne son art. Il produit de merveilleux clichés en couleur et fait d'amusantes photos en surimpression. Quant à moi, je commence ma collection personnelle de clichés stéréoscopiques. Nous nous mettons en société en 1901 après avoir racheté l'atelier d'Eugène Réveillard, 28, boulevard de Saumur.

Photojournalisme

19 mai 1906 ! Un grand jour : j'épouse Marie Astier, originaire du Bourbonnais. Elle a l'air d'une fée, dans sa robe de mousseline. Nous avons très vite un fils, puis une fille. Un an après, troisième enfant. Hélas, la méningite l'emporte à deux mois. Pour améliorer nos revenus, je quitte l'atelier de mon oncle et deviens reporter-photographe du "Petit Courrier". En 1911, avec Duvivier, je lance l'atelier de photogravure du journal et, la même année, une revue mensuelle littéraire et historique, "L'Anjou illustré". Marie se met aussi au travail et prend une librairie, 21, rue Voltaire, qui devient rapidement le dernier salon où l'on cause. Artistes et écrivains s'y donnent rendez-vous. Elle est si belle et spirituelle ; et grande est sa connaissance des livres.

Les débuts de l'aviation me passionnent, avec les premières courses : premiers vols de René Gasnier en septembre 1908, première course aérienne de ville à ville le 6 juin 1910 (Angers-Saumur), premier grand prix de l'Aéro-Club de France en juin 1912. Et j'aurai mon baptême de l'air en 1919 ! Je m'intéresse aussi à l'automobile, mais lors du circuit d'Anjou de 1914, un bolide rentre dans la foule. Je suis blessé à une jambe et découvre que je suis atteint d'une terrible maladie, l'ostéomyélite, dont les rechutes paralyseront mon activité à plusieurs reprises.

◀ *Jacques Evers à son bureau, vers 1935.*

Rue Saint-Denis

Quand Edmond regagne Paris pour plaire à son épouse, je décide de créer ma propre affaire de photographie. Je vends la librairie et aménage mon nouveau commerce en mars 1913 dans une maison du XVIIIe siècle, ancien presbytère de la paroisse Saint-Denis. Je fais construire dans la cour un magasin et une galerie surmontés d'un grand atelier vitré, qui ouvre rue Saint-Denis. Les affaires démarrent bien, mais les frais d'installation sont très lourds. Un ami se défile et je suis obligé de déposer le bilan en juillet 1913. J'ai toujours eu la conviction qu'on voulait d'un trait de plume supprimer ma concurrence trop dynamique. Heureusement, j'obtiens un concordat et paie toutes mes dettes.

En 1914, pas moyen de m'engager, je suis Anglais pour les Français et Français pour les Anglais ! Nous travaillons jour et nuit pour livrer en quelques heures les photos aux familles des poilus. À nouveau se manifeste la terrible maladie : je dois être trépané à Paris et sans anesthésie… Le chloroforme me rend si malade. C'est très douloureux.

Un travail fou

De retour à Angers, j'ajoute à mon commerce une petite industrie, observée à Paris : la photogravure, où j'aurai jusqu'à quarante ouvriers. Toute la maison de la rue Saint-Denis est envahie par les machines… Mais

Studio de prise de vue à la lumière électrique, 4 rue Saint-Denis, vers 1928. Arch. mun. Angers, 1 J 87. ▶

ignature

Arch. mun. Angers, coll. Robert Brisset, 9 Fi 10649.

◀ *Maison et magasin, 1964.*

il est difficile de recruter des ouvriers qualifiés, malgré l'intéressement à l'entreprise que je leur donne en 1925. Il faut les chercher en Angleterre. Marie et moi avons un travail fou ! Le surmenage me rend irascible et je dois me résoudre à vendre mon affaire à l'éditeur parisien Quillet. Je développe alors la photographie publicitaire. La maison de la rue Saint-Denis est de nouveau consacrée à la photographie, d'autant que mon fils Jean se prépare à devenir photographe lui aussi. Impossible tout de même de se contenter d'un seul magasin… qui marche tout seul. Je lance une succursale à La Baule - dans une rue neuve derrière le casino. Et le surmenage recommence, entre les deux villes. Six ans, nouvelle crise. Cette fois, ma cicatrice ne se refermera pas, il faudra la cacher avec un petit bonnet de taffetas noir. Pendant ma convalescence, la sonnette du cinéma "Le Palace" me donne l'idée de développer le cinéma d'amateur, lancé par Kodak. J'acquiers pour cela un petit magasin au 16, rue d'Alsace. Là, une vitrine animée avec Toto projette des films visibles de la rue, tandis que rue Saint-Denis, au grand magasin dirigé par mon fils, sont exposés mes portraits au charbon, sépia…
3 avril 1946. Marie, mon soleil rayonnant, disparaît. J'arrête ma collection de photographies stéréoscopiques."
Jacques Evers meurt le 22 avril 1969. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

D'après les souvenirs de Suzanne Millot, fille de Jacques Evers, "Une vie", parus en 1989, et les archives municipales.

Thierry Bonnet

Événement à ne pas rater pendant le festival, le tournoi d'échecs, particulièrement relevé.

Premier festival international des jeux d'esprit

>ÉVÉNEMENT

Du 20 février au 5 mars, plus de dix mille parties de jeux vont se dérouler aux salons Curnonsky. Un collectif d'associations[1] y organise le premier festival international des jeux et sports d'esprit. *"Nous nous sommes inspirés de ce qui se fait à Cannes,* explique Jérôme Bourigault de l'école d'échecs Paul-Fournelle. *L'idée est de créer un événement réunissant des compétitions d'une douzaine de disciplines différentes."* Échecs, dames, jeux de cartes, jeux de rôles, batailles de figurines, Diplomacy, Abalone, Scrabble mais encore Questions pour un champion ou Des chiffres et des lettres… les amateurs de jeux ne sauront plus ou donner de la tête. Et pour les organisateurs, ce fut un véritable casse-tête pour trouver une case horaire à toutes les rencontres. Pendant la quinzaine, il y aura toujours une partie en cours, de 9 h à minuit. Un millier de participants sont attendus et le double de spectateurs. L'accès est évidemment gratuit pour tous les curieux. *"Il y aura également des stands d'initiation aux différents jeux, en particulier à destination des jeunes car nous tombons en plein pendant les vacances scolaires. Nous organisons d'ailleurs pour eux un tournoi de Magic, jeu de cartes très en vogue."* La compétition la plus relevée sera certainement celle des échecs, avec la participation de trois grands maîtres internationaux, deux Bulgares et un Russe, ainsi qu'un maître indien et un autre ukrainien. ■

Du 20 février au 5 mars, salons Curnonsky, place Maurice-Saillant. Entrée gratuite. Renseignements : www.efeangers.fr.tc/ ou 06 83 94 33 86

(1) École d'échecs Paul-Fournelle, le Scrabble angevin, le Bridge club du Roi-René, Les Conjurés du Temporel, la fédération ludique de l'Ouest, la Cage.

>INFORMATIONS

La maison de l'environnement vient de sortir son programme d'activités jusqu'au mois de juin. Plaquette disponible dans les mairies, bibliothèques et autres services extérieurs. Tél. : 02 41 22 32 30.

Réunion avec Contact, association qui aide à comprendre et à accepter l'homosexualité d'un proche, le 18 mars, de 14 h 30 à 16 h 30, à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry. Tél. : 02 41 48 87 79.

TOEIC à la Bibliothèque anglophone le 7 mars, à 18 h 45. 80 € (réduit 66 €). Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Demandes de logement universitaire et d'aide financière ouvertes pour la rentrée 2006-2007. Description des aides CROUS/CLOUS et dossier social étudiant (DES) sur le site www.crous-nantes.fr, à compléter avant fin mars pour l'accès à un logement, ou avant fin avril pour les bourses et logement.

Concours d'art postal sur le thème de l'eau jusqu'au 13 mai à la bibliothèque Saint-Nicolas. Tout public. Contact : 02 41 87 79 42.

Appel à candidatures auprès des 15-30 ans désirant devenir conseiller régional des jeunes des Pays de la Loire. Demande à déposer sur www.paysdelaloire.fr ou par courrier au conseil régional des jeunes 44 966 Nantes Cedex avant le 6 mars. Renseignements : 02 28 20 60 20, crj@paysdelaloire.fr

L'association Anjou-Pologne tient une permanence le premier mercredi de chaque mois, de 16 h à 18 h 30, 89, rue du Maine. Tél. : 02 41 43 15 48.

"Franchir l'horizon", le tour de France cycliste en relais organisé par Enfants du Mékong arrivera à Angers le 14 mars, vers 15 h 30, devant l'hôtel de ville. Suivra la projection du film "Vivre comme un enfant" sur l'action de l'association, qui parraine 20 000 enfants pauvres du Sud-Est asiatique, à 20 h 30, à l'Institut Albert Le Grand (IRCOM), 23, rue Édouard-Guinel aux Ponts-de-Cé. Gratuit. Tél. : 01 47 91 00 84, www.enfantsdumekong.com

Les déclarations pour l'impôt sur le revenu seront cette année préremplies. Salaires, retraites, allocations chômage et indemnités journalières de maladie seront déjà indiqués. Pour cette raison, les imprimés de déclaration ne seront expédiés que début mai.

Les musiciens pratiquant un instrument à vent, des percussions ou la contrebasse à cordes et souhaitant jouer en formation peuvent contacter Thierry Rose, directeur musical de l'orchestre d'harmonie de la ville d'Angers, au 06 67 59 66 76 ou Claude Limosin, président, au 06 15 91 57 00.

>RENDEZ-VOUS

Fête de l'internet du 20 au 24 mars à l'espace Welcome. De 10 h à 17 h 30, ateliers et conférences. Renseignements : 02 41 23 13 38.

Mercredi de l'info du centre information jeunesse sur les contrats de travail pour les jeunes, le 15 mars, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers, 15, rue Thiers. Contact : 02 41 87 74 47 ou cij.angers@ville.angers.fr www.angers.fr/cij

"Les vins au cours de l'histoire", soirée ludique de découverte des vins le 17 mars, à 20 h, aux greniers Saint-Jean, organisée par le Lions club Angers Val de Maine au profit de Cap Handi-Forum. 44 € avec repas et dégustation. Réservations jusqu'au 6 mars : 06 08 63 94 97.

Fest-Noz le 4 mars avec Dañsael, salle de la Gemmetrie à Saint-Barthélemy-d'Anjou. À 17 h, initiation aux danses bretonnes et à 20 h soirée avec Yao !, Torkad et les sonneurs Juillards/L'Helgoualch. 7 €, gratuit pour moins de 12 ans. Restauration possible sur place. Renseignements : 06 26 14 28 94.

Observation des étoiles avec Ciel d'Anjou le 21 mars, à 20 h 30, à la maison des chasseurs de Bouchemaine. 3 €, gratuit pour adhérents. Renseignements : 02 41 54 63 19 ou 02 41 69 17 46.

Le CNDC présente les travaux des étudiants de la formation supérieure Essais : classe publique le 22 mars, à 14 h 30, et école ouverte du 28 au 30 mars aux studios Bodinier et des Abattoirs. Gratuit. Réservation : 02 41 24 12 12.

L'office municipal des sports tiendra son assemblée générale le 31 mars, à 19 h, aux greniers Saint-Jean. Tél. : 02 41 43 30 85.

Le 8 mars à l'Espace femmes

Pour la journée internationale des femmes, le 8 mars, l'Espace femmes propose une soirée dans ses locaux : à 17 h 30, rencontre avec Bernina Heinrichs, auteur de *La Joueuse d'échecs* ; à 20 h 30, récital *Rien de trop,* de la chanteuse France Léa, accompagnée à l'accordéon par Guy Rimbault.
Aussi, autour de cette journée : le 4 mars, à 15 h, "Paroles d'exilées", témoignages d'immigrées ayant obtenu le droit d'asile ou régularisées à titre humanitaire ; du 4 au 10 mars (sauf le 5), 14 h - 18 h, exposition des peintures de Christine Templeraud, "Femmes d'Afrique" ; le 22 mars, à 20 h 30, conférence débat sur le thème *"Elles aussi, elles ont fait l'Europe, les françaises et la construction européenne"*.

Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 36 29 73.

La nuit des Publivores le 10 mars à 20 h 30 au théâtre Chanzy. 20 €, réduit 15 €. Billeterie FNAC et Carrefour. Contact : 02 41 88 89 29.

Fête du printemps "cultiver son jardin" à l'université catholique de l'Ouest : expositions et animations du 11 au 31 mars, soirée festive le 16 mars. Renseignements : 02 41 81 66 77.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine propose dans son carnet de découverte des sorties accompagnées de mars à décembre. Carnet disponible à partir de mars dans les offices de tourisme. Tél. : 02 41 53 66 00, www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Salon de la voiture d'occasion les 10 mars (14 h - 20 h), 11 et 12 mars (10 h - 20 h) au parc expo. Gratuit. Contact : 02 41 87 42 00.

Salon Brocs et Puces les 18 et 19 mars, de 9 h à 18 h. 3 € à 4,60 €. Contact : 02 41 93 40 40.

L'orchestre d'harmonie donnera un concert le 26 mars, à 17 h, au théâtre Chanzy autour d'un riche programme. Gratuit sur réservation le samedi 18 mars sur place, et à partir du 21 mars, de 14 h à 18 h 30.

>SOLIDARITÉ

L'APTIRA recherche des bénévoles pour l'accompagnement scolaire à domicile. Tél. : 02 41 88 64 33

>SANTÉ

Journée nationale de l'audition le 9 mars, animations, expositions et dépistage audiométrique : Espace Anjou, 10 h - 17 h ; restaurant universitaire Belle-Beille, 10 h - 16 h ; IRSA, 14, rue Savary, 9 h -12 h, 13 h 30-17 h. Test auditif sur www.angers.fr
Contact : 02 41 05 44 16.

>SORTIES

Sorties découverte des oiseaux migrateurs des basses vallées angevines le 26 février, de 9 h à 12 h, et le 4 mars, de 14 h à 17 h, avec la LPO. Rendez-vous place de la Rochefoucault (covoiturage). Inscriptions : 02 41 44 44 22, anjou@lpo.fr

Balade nature au lac de Maine avec la LPO le 5 mars, de 8 h 45 à 11 h 30. Rendez-vous parking du camping. Réservations : 02 41 44 44 22.

Observation des hérons de la réserve ornithologique du lac de Maine le 15 mars, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Gratuit. Inscriptions obligatoires au 02 41 22 32 30.

Sortie "chants d'oiseaux" autour de l'étang Saint-Nicolas le 19 mars de 9 h 30 à 11 h 30, avec la LPO. Rendez-vous rue Saint-Jacques. Inscriptions : 02 41 44 44 22.

>SPECTACLES

Les étoiles de la glace le 14 mars, à 20 h 30 à la patinoire : nouveau spectacle 2006 avec les grands noms du patinage. De 20 à 37 €. Points de vente habituels ou réservation au 0 892 350 205, info@battants.Com

Cirque sur l'eau Médrano le 17 mars, à 20 h 30 ; le 18, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 ; et le 19, 14 h 30 et 16 h 30, sous chapiteau au parc expo. Location FNAC et Carrefour. Contact : 04 75 81 47 74

>SPORT

Randonnée roller avec les Hawks le 21 mars, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Les jeunes avec les pros de l'ASGA hockey sur glace le 27 février, de 14 h à 17 h, patinoire. Angers Basket club le 1er mars, de 14 h à 17 h, salle Millot. La Vaillante tennis de table, le 1er mars, de 14 h à 17 h, salle Jean-Moulin. Angers Noyant Handball club, le 2 mars, de 14 h à 17 h, salle Jean-Vilar.

>LOISIRS

Le village vacances de Lamoura propose des séjours excursions et randonnées ou libres de mai à juillet. Renseignements au service Lamoura de la mairie : 02 41 05 40 75.

Jeux de société autour d'une pizza le 16 mars, de 18 h à 20 h, à la Bibliothèque anglophone. 6 €, pizza et boisson comprises. Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Tourisme et Loisirs propose des séjours en Croatie et Bulgarie en promotion en avril et mai, et des séjours neige en mars et avril. Tél. : 02 41 48 73 73, www.tourisme-loisirs49.fr

>ATELIERS

Stage de tapisserie pour adultes tous niveaux, les 18 et 19 mars, à l'atelier de la Licorne, espace Daviers. Tél. : 02 41 25 37 27 ou Sandrine.Pincemaille@wanadoo.fr

Atelier jardin bio sur les associations végétales le 19 mars, de 10 h à 12 h, à la maison de l'environnement. Gratuit, sur inscription au 02 41 22 32 30.

Stage d'initiation à l'astronomie pour les 10-15 ans avec Ciel d'Anjou les 28 février, 1er (14 h - 22 h) et 2 mars (14 h - 19 h) à la pyramide du lac de Maine. 55 € (goûters et deux repas compris) + adhésion. Inscriptions jusqu'au 15 février : 02 41 54 63 19 ou 02 41 43 81 81, cielanjou@wanadoo.fr

Atelier danse CNDC, méthode Pilates par Ayse Ohron, les 18 (14 h - 17 h) et 19 mars (11 h - 13 h et 14 h - 17 h) aux studios Bodinier, pour adultes tous niveaux. 40 à 60 € + carte CNDC 10 €. Inscriptions : 02 41 24 12 12.

"Déclic anglais", ateliers d'anglais à destination des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RMI proposés par la Bibliothèque anglophone et financés par le fonds social européen. Dis fois deux heures par semaine. Tél. : 02 41 24 97 07 ou info.baa@wanadoo.fr

"Ski, surf and snow" atelier d'anglais pour les 12-14 ans les 1er, 2 et 3 mars, de 15 h à 18 h, à la Bibliothèque anglophone. 75 €. Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Ateliers art postal et calligraphie sur le thème de l'eau pour les enfants les 7 mars et 21 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque Saint-Nicolas. Tél. : 02 41 87 79 42.

Atelier Aleph "écriture et théâtre" les 25 mars (14 h - 20 h) et 26 mars (10 h - 17 h) 36, rue Barra. Inscriptions : 02 41 87 75 68.

L'atelier Carnet de voyages propose des cours et stages de dessin, peinture et sculpture. Renseignements : 10, rue Parcheminerie ou 02 41 87 28 93, Ateliercarnetdevoyages@caramail.com

>FORMATIONS

Formation Entreprendre proposée par l'université et la CCI aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Réunion d'information le 8 mars, à 18 h, au Cufco, 42, rue de Rennes. Renseignements : 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/entreprendre

Portes ouvertes à l'École supérieure d'électronique de l'Ouest les 11 et 12 mars, de 9 h 30 à 17 h 30, 4, rue Merlet-de-la-Boulaye. Tél. : 02 41 86 67 67 ou www.eseo.fr

Préparation BAFA avec l'Adfocal, 26, rue Brault. Contact : 02 41 22 00 88, www.adfocal.asso.fr

La fédération régionale des foyers ruraux organise des formations BAFA. Renseignements : 10, place de la Dauversière, 02 41 73 38 34, foyers.ruraux49@wanadoo.fr

Léo Lagrange Ouest propose des formations BAFA - BAFD. Renseignements : 11, place Sémard, 02 41 69 48 56, leolagrange.ouest@wanadoo.fr

>ENSEIGNEMENT

Concours du conservatoire national de région pour l'entrée en classes à horaires aménagés : le 1er avril pour la préparation baccalauréat TMD danse, le 8 avril pour la musique au lycée Joachim du Bellay, le 12 avril pour l'entrée au collège, danse ou instrument à Chevreul et chant à Montaigne. Dossiers d'inscription disponibles au CNR, 26, avenue Montaigne ou téléchargeables sur www.ville-angers.fr/cnr à retourner avant le 24 mars. Renseignements : 02 41 24 14 50 ou 02 41 24 14 56.

>ENFANCE

"Histoire de jouer", des jeux autour des livres pour enfants dès 4 ans et leur famille à la bibliothèque Toussaint, le premier samedi de chaque mois, de 15 h 30 à 16 h 15. Tél. : 02 41 24 25 60.

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40

Centre d'alcoologie *5, rue de Crimée* 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

Vaccinations *direction Santé publique* 02 41 05 44 30

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

ADAVEM 49 02 41 20 51 26
Association d'aide aux victimes et de médiation.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF (numéro Azur) 0 810 433 049

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Dimanche 26 février
***Pharmacie Dolais/Nicolle**, 5, place du Lycée*
***Pharmacie Bienvenu**, place La Fayette*

Dimanche 5 mars
***Pharmacie Koënig**, 128, avenue René-Gasnier*
***Pharmacie Morvan**, centre commercial Jean-Vilar*

Dimanche 12 mars
***Pharmacie Fouché**, 6, place du Pilori*
***Pharmacie Giffard**, 57, rue de Frémur*

Dimanche 19 mars
***Pharmacie Dequidt**, 11, place Monprofit*
***Pharmacie Harter**, 3, avenue Pasteur*

Dimanche 26 mars
***Pharmacie Serezat**, 9, place Sainte-Croix*
***Pharmacie Planchet**, 100, avenue Pasteur*